



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

septembre 2004 - No 26



J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

«35 ans du CMLK» Cahier spécial no 1, pp. 7-20

«Ni hérisson, ni paillason
en tournée», p. 4

Premier Salon international
des initiatives de paix. Bilan et
perspectives, p.5

Que reste-t-il des grands
rassemblements du Larzac,
haut lieu symbolique de la
non-violence ? p. 21

**Vos annonces personnalisées
dans Terres Civiles !**

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience. Merci de prendre contact avec le secrétariat (021/661.24.34 ou info@cmlk.ch).

Délai de rédaction : 1er novembre, parution mi-décembre 2004.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

IMPRESSUM

« Terres Civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active.

Abonnement : Fr. 25.-/4 nos ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les « petit budget », Fr. 90.- ou 45.- pour une cotisation familiale. Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :
Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :
Philippe Beck, Philippe Clivaz, Violetta Fasanari Bourquin, Michel Froidevaux, Roger Gaillard, Sian Grand, Jean Grin, Olivier Haener, Hervé Hot, Michel Mégard, Marc Monney, Marianne Ré, Frédérique Rebetez, Alain Refalo, Anne-Lise Visinand.

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :
Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courrier électronique : info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

Eurosatory¹, le «supermarché» des armements

Vieille tradition que celle des armes, de la violence fratricide et des guerres. Caïn et Abel... mais aussi, ailleurs, Romulus et Remus et les mille conflits armés, dès l'aube de l'histoire à nos jours.

Eurosatory, salon international de l'armement a eu lieu à la mi-juin 2004, ce n'est déjà plus un scoop, mais justement une vieille histoire toujours renouvelée, toujours perfectionnée. Tous les deux ans, on y expose, on y vante, on y vend des armes à la pointe du progrès.

La visite d'Eurosatory est réservée uniquement aux professionnels et membres de gouvernements. Neuf cents exposants de quarante-quatre pays sont présents à l'affût de bonnes affaires.

Les principaux producteurs d'armes sont les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et Israël. La Suisse occupe, dans cette exposition mondiale, une bonne place avec simulateurs, instruments de mesure, blindés Piranha, missiles. Courtois, aimable, le responsable de la communication propose une visite guidée. Exposés aux murs, comme des objets d'art, une gamme d'explosifs allant du MAPAM 60 mm à la grenade *Pearl* (perle! en anglais) particulièrement meurtrière avec sa projection et fragmentation de 1020 billes en acier. Ce nouveau modèle s'est très bien vendu car le POUVOIR LÉTAL de ces grenades à main est apprécié. Cet adjectif létal nous vient directement du latin : *letalis* = qui provoque la mort. Son emploi paraît vouloir atténuer les effets en évacuant le mot mort. Hypocrite pirouette, euphémisme pour ne pas prononcer le vrai mot: MORT qui pourrait porter malheur à qui le profère. Mais le summum de l'hypocrisie est atteint lorsque la firme RUAG (société d'Etat) met en circulation les «munitions vertes» censées éviter la pollution de l'environnement, étant sans plomb ni métaux lourds; cependant elles n'attirent pas les clients car plus chères que les autres. Les forces armées étrangères ne semblent pas encore prêtes pour les armes «écologiquement correctes» !

Face à tous ces perfectionnements, à ces recherches de nouveautés dans le but de créer des instruments de mort toujours plus performants, je suis tourmentée par l'idée que ce ne peut pas être uniquement dans le but de s'enrichir et d'obtenir, en les fabriquant et en les vendant, le POUVOIR. Il doit y avoir encore autre chose. Voulez-vous que nous réfléchissions ensemble ? Je vous propose un cas, certes anecdotique, mais pas unique.

En Italie, j'ai, parmi d'autres, un jeune ami donc l'enfance a été chahutée. Il a fait de longues et brillantes études universitaires obtenant un doctorat en physique atomique. Il a immédiatement trouvé une place comme constructeur dans une fabrique d'avions de combat. Devant ma déception et mes remontrances il m'a dit : «En plus d'un gagne-pain, j'ai des satisfactions incalculables car je travaille, indépendant, dans le secteur de la recherche». Affirmation de soi et ivresse de la découverte sont plus fortes que l'image «abstraite» de la guerre et de la mort.

De grands savants tels que Niels Bohr, J.-R. Oppenheimer et Albert Einstein, fascinés par l'approfondissement de leurs études sur l'atome n'ont pas immédiatement perçu son aboutissement mortifère dans la réalisation de la bombe H. Ils ont réagi et se sont désolidarisés seulement en un deuxième temps.

Et moi, et nous que faisons-nous ? Nos efforts unis pour la non-violence et contre les guerres me paraissent parfois dérisoires mais ce n'est pas pour cela que nous arrêterons de lutter, car nous représentons le sel de la Terre.

Violetta Fasanari Bourquin

¹ Satory : plateau au sud-ouest de Versailles, où campe un établissement d'expériences des armements terrestres, notamment blindés.

SOMMAIRE

4 Ni hérisson, ni paillason en tournée
L'expérience de l'établissement de St-Sulpice

5 Initiatives de paix
Notre impression sur le premier Salon international des initiatives de paix

6 L'ayurveda, yoga et non-violence

21 Le Larzac, un haut lieu symbolique
Que reste-t-il des rassemblements ?

22 Lectures à découvrir

Spécial «35 ans du CMLK»

7 Le Centre dans les années 70

11 Du côté de l'édition

12 Une documentation unique en Suisse

14 PBI : une collaboration réussie

15 Tour de Romandie à vélo

16 Le CMLK et l'Autre

17 La médiation de voisinage

19 Causes Communes Vaud en Croatie

20 Le cake de Madame Rinsoz

EDITORIAL

35 ans au service de la non-violence

Objection à la culture de la violence, résistance à l'ordre imposé, actions pour la justice globale, éducation à la paix : voici les raisons d'être et d'agir du Centre Martin Luther King. Plus de 35 ans de présence citoyenne pour promouvoir la non-violence en Suisse romande.

Afin de mieux cerner nos objectifs et notre identité, nous avons plongé dans nos archives, mis en évidence les moments forts de notre activité, retrouvé des personnes qui leur ont donné vie. Ainsi, des témoignages enrichissants ont été mis en forme, dont plusieurs conservent toute leur actualité. Ce fut une belle occasion de renouer avec les «anciens», dont certains sont encore très actifs. Nous souhaitons partager cet héritage, cette mémoire collective, pour les faire grandir avec les nouvelles générations.

Nous vous annonçons, dans le *Terres Civiles* de décembre 2003, que cette approche donnerait lieu à un «livret anniversaire» pour les 35 ans du CMLK. Un projet finalement transformé en deux cahiers «spécial 35 ans», dont le premier est à découvrir dans ce numéro (pp. 7-20). Comme une brochure avait déjà été réalisée pour les 20 ans du CMLK, cette nouvelle mise en perspective de nos activités porte essentiellement sur les 15 dernières années. Un aboutissement réalisé en grande partie grâce à la contribution de Marc Monney durant son stage.

Ce regard en arrière n'est pas nostalgique, bien au contraire. Nous souhaitons que les initiatives concrètes de nos prédécesseurs nous donnent force et inspiration pour continuer à être aussi combattifs que possible dans un contexte différent. Défi par-

ticulièrement bien relevé, au tournant de ces 35 ans du CMLK, grâce à l'exposition «Ni hérisson, ni paillason» dont un kit pour les enfants, actuellement en tournée et qui ne cesse de recevoir d'émouvants éloges (p. 4). Signalons encore notre présence au premier «Salon international des initiatives de paix» (p. 5) et le lancement officiel de notre nouveau nom «Centre pour l'action non-violente», prévu dans le courant de cet automne.

Un tout grand merci à celles et ceux qui ont permis au CMLK de perdurer durant toutes ses années.

Sandrine Bavaud

Ni hérisson, ni paillason en tournée

Une classe assume des animations pour les élèves de son école

Début 2004, le CMLK présentait sa nouvelle exposition au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. L'établissement de St-Sulpice en a saisi l'occasion pour aborder le thème de la place à laquelle chacun a droit et à celle que chacun se doit d'accorder aux autres. Une belle expérience de solidarité pédagogique à laquelle des classes d'enfants handicapés ont été intégrées.

«Ni hérisson, ni paillason» ou comment trouver sa juste place sans s'aplatir, ni écraser. Panneaux au graphisme original et aux textes courts, activités physiques diverses, ateliers de déguisement, de maquillage, de dessin, animations de jeux coopératifs poursuivant tous le même but : apprendre à s'exprimer, à se respecter, à communiquer, à négocier, à se reconnaître une identité propre, à exercer son esprit critique et... à accorder les mêmes droits à autrui. Une démarche qui se trouve donc en amont des difficultés, des problèmes de violence, des conflits; une démarche éducative destinée aux enfants de 7 à 11 ans.

Un kit «Hérisson, paillason et compagnie» regroupant les panneaux, des livres sur le sujet ainsi qu'un livret de suggestion d'activités et d'explications peut être loué.

Au service de la pédagogie

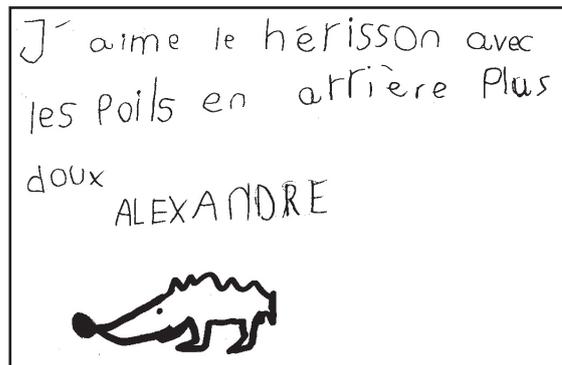
L'intérêt pour notre établissement de St-Sulpice réside dans cette démarche même : travailler ensemble à une culture du dialogue et en comprendre les mécanismes. Cela s'inscrit parfaitement dans un projet pédagogique initié en début d'année scolaire.

Je me suis donc rendue à Lausanne en janvier avec les élèves de la classe de 4ème primaire (4P - environ 10 ans) et nous avons participé à l'animation proposée par le CMLK. De retour à l'école, nous en avons dégagé les éléments principaux, sélectionné ceux qu'il serait approprié de transmettre aux autres enfants de l'école et comment.

A cela est venue s'ajouter la demande d'une collègue de l'enseignement spécialisé qui souhaitait que les élèves de la Fondation de Vernand (handicap mental

et troubles du comportement), intégrés dans notre établissement, puissent également bénéficier de l'exposition.

Nous avons alors emprunté en mars l'exposition en kit. Durant 4 périodes de 45 minutes, les élèves de 4P ont travaillé à la présentation dont ils allaient assumer la responsabilité par groupes de deux, en présence d'un adulte qui ne devait intervenir qu'en cas de nécessité. Les enfants motivés à animer les groupes d'enfants handicapés s'y sont préparés d'une manière un peu différente et ont



bénéficié de l'aide et du soutien de plusieurs enseignants spécialisés.

Tous les élèves de notre établissement, une centaine, ont pris part à ces animations assurées par leurs camarades. Les parents ont été invités le dernier après-midi à visiter l'exposition, guidés par leur fils ou leur fille.

Difficultés et encouragements

L'expérience a été enrichissante à plus d'un titre, même si certains éléments ont posé différentes difficultés.

Commençons par ce qui a été problématique :

- certains animateurs très réservés, peu dynamiques

- des groupes d'enfants indisciplinés ou simplement peu attentifs, peu réceptifs

- des enseignants sortant de la réserve demandée pour se substituer aux animateurs.

Poursuivons en énumérant les aspects positifs :

- l'enthousiasme général des élèves de la classe de 4P

- la prise de responsabilité assumée par eux

- le travail d'organisation, de montage et démontage, de répétition qui donnait lieu à la mise en pratique de la théorie de la coopération

- la découverte des talents d'animateurs de certains enfants qui n'avaient pas eu jusque-là l'occasion de les exploiter

- le mélange dans les groupes d'enfants d'âges différents

- l'ouverture vers les enfants handicapés

- la joie des enfants handicapés à être guidés par des enfants «normaux»

- leur envie d'apprendre à lire comme eux
- un livre d'or réalisé par les classes de la Fondation de Vernand validant le travail des élèves de 4P.

Aucun miracle ne s'est bien sûr produit suite à l'exposition! Chaque enseignant, chaque éducateur, chaque parent peut prendre et reprendre chaque jour ces apprentissages sociaux comme il répète les règles de l'orthographe et celles de la circulation, mais ce type d'expérience est un jalon qui laissera peut-être une marque un peu plus profonde puisqu'il a changé pour quelques jours l'organisation des classes et les rôles des adultes et des enfants.

*Marianne Ré, enseignante primaire
et médiatrice scolaire*

A Paris, le Salon des fourmis de la paix

Nous nous sommes rendus au premier Salon international des initiatives de paix. Bilan et perspectives.

Près de 12'000 visiteurs en trois jours : c'est le bilan du premier Salon international des initiatives de paix qui s'est tenu à Paris, du 4 au 6 juin 2004. Notre association, qui s'appelait encore le Centre Martin Luther King, y tenait un stand parmi 114 exposants, réunis dans le vaste Espace Condorcet de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Organisé par la Coordination française pour la Décennie et deux associations catholiques, le Salon avait pour but de présenter un large éventail d'initiatives de paix et de non-violence, montrant ainsi que la paix peut se construire au quotidien par des actions citoyennes de terrain et par le biais d'actions institutionnelles, en France, en Belgique, en Suisse et dans le monde.

Pour les cinq bénévoles¹ qui se sont relayés au stand du CMLK, l'expérience fut incroyablement plaisante, stimulante, enrichissante. Nous présentions à Paris quelques affiches et peluches de l'exposition «Ni hérisson, ni paillason», ainsi que des affiches réalisées par les élèves de l'ERACOM (Ecole romande d'art et communication) à partir de citations non-violentes. Ces réalisations ont suscité un réel intérêt, de belles discussions, avec des demandes, notamment, de tirages en petit format pour pouvoir mieux travailler en classe. Les échanges avec d'autres exposants ont aussi été chaleureux et dynamisants, par exemple avec les amis du MAN, de l'Arche, d'Alternatives non-violentes, de Non-violence Actualité, de la Communication NonViolente, etc.

Outre les stands, le salon offrait des espaces d'animations (ateliers, conférences, tables rondes, projections de films, spectacles, concerts, contes et jeux de rôles pour les enfants) et présentait plusieurs expositions intéressantes. J'ai personnellement beaucoup apprécié les réalisations de l'Ecole de la Paix de Grenoble, en collaboration avec des associations africaines comme l'APROFER au Rwanda (*Inzira Y'amahoro ou le Sentier de la Paix*, ingénieuse expo d'éducation à la paix pour les enfants de sept à dix ans) ou un groupe de sculpteurs du Mozambique, participant à

un programme de réinsertion d'anciens combattants. Ces artistes ont recyclé avec talent des pièces d'armement pour en faire des objets poétiques et parfois humoristiques, instruments de paix symbolisant le défi que constitue la reconversion de l'industrie guerrière et l'économie à laquelle elle appartient.

Le programme des trois jours était si riche que nous avons tous trouvé frustrant de ne pas pouvoir assister à plus d'une dizaine de débats ou conférences, sur une centaine de propositions toutes plus intéressantes les unes que les autres. De la médiation dans les Balkans au processus de réconciliation au Rwanda, en passant par les communautés de paix en Colombie, l'expérience des femmes dans les conflits, ou l'exercice de la jonglerie pour approfondir l'écoute, l'éventail des thématiques brassait large. Il y avait aussi des films remarquables, comme le documentaire « De guerre lasse » de Laurent Bécue-Renard (trois femmes bosniaques, filmées pendant une année dans une communauté thérapeutique, reprennent goût à la vie après avoir été terriblement meurtries par la guerre qui leur a volé leurs hommes et leurs pères) ou encore « Les colombes de l'ombre » de Louis Campana, un Compagnon de l'Arche de Lanza del Vasto. En Israël-Palestine, Campana a filmé les bâtisseurs de paix, les non-violents des deux peuples qui, malgré la fatigue et le découragement, s'engagent dans un travail de terrain souvent difficile.²

Pour le reste, l'organisation du Salon était impeccable, grâce notamment à l'engagement de nombreux bénévoles, et les quelques couacs inévitables dans une telle entreprise (problèmes de sonorisation surtout) n'ont jamais entamé la bonne humeur des participants. L'aventure est donc à renouveler, d'ici à quelques années, car il ne paraît guère pensable de mettre sur pied trop souvent une manifestation d'une telle envergure. Pour nous qui avons eu la chance d'y être et d'en être, ce premier Salon international des initiatives de paix aura eu l'immense mérite de nous permettre de voir que, décidément, nous ne

sommes pas seuls à «y croire» et à tenter d'agir. Dans le Livre d'or du salon figure cette phrase : «Un magnifique rassemblement de milliers et de milliers de fourmis qui militent ensemble chacune à leur place pour faire la paix.» Il y a des jours, comme ça, où il fait bon se sentir fourmi, vous ne trouvez pas ?

Roger Gaillard

NOTES

¹ Sandrine Bavaud, Philippe Beck, Roger Gaillard, Alexis Koutchoumoff et Maurice Reymond.

² La cassette vidéo de ce documentaire est disponible au Centre de documentation.



Stands d'Alternatives non-violentes, de l'IFOR et de Non-violence Actualité

L'Ayurveda, yoga et non-violence

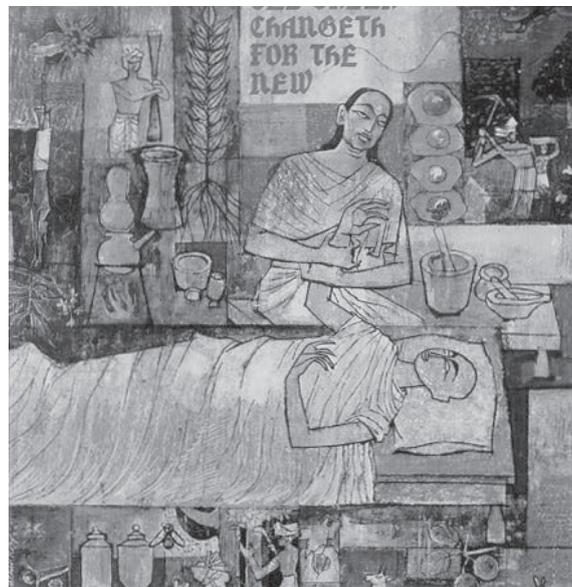
Après avoir abordé l'Inde comme source d'inspiration à la non-violence, l'attitude non-violente par le yoga, voici une approche de l'Ayurveda pour clore une série d'articles en lien avec les préoccupations de Gandhi.

L'Ayurveda est un système médical qui existe depuis plus de 5000 ans. "Ayur" signifie vie et "veda" connaissance, l'ayurveda est ainsi une connaissance de la vie, une connaissance de l'être humain inscrit dans un environnement, en relation avec lui-même et les autres. C'est un art ou une philosophie de vie qui séduit de plus en plus d'Occidentaux.

Un équilibre entre le psychique et le physique...

Des sages et des médecins ont réuni des connaissances complètes sur la prévention, la reconnaissance et la guérison des maladies. L'ayurveda postule que, tant qu'il existe un équilibre entre notre état de santé mental et physique, le rythme des jours, le climat, le lieu de vie, les conditions de travail, notre mode alimentaire, etc., nous restons en bonne santé. Par contre si un déséquilibre s'installe dans notre vie, la maladie peut apparaître tôt ou tard. La théorie des 5 éléments (éther, vent, feu, eau, terre) est à la base de cette philosophie. Ces éléments sont à la source de l'univers, du règne végétal et animal, ainsi que des êtres humains. Par exemple, l'élément terre se manifeste dans les os, les cheveux, les dents et les ongles, alors que l'élément eau apparaît dans le sang, l'élément feu dans la digestion, l'élément vent dans la respiration et l'élément éther dans le système nerveux. Chez l'être humain, ces 5 éléments s'associent en trois constitutions différentes (vatha, pitta et kapha). La constitution vatha est essentiellement basée sur l'éther et le vent, la constitution pitta le feu et l'eau et la constitution kapha l'eau et la terre. Ainsi, tous les êtres humains naissent avec la prédominance de l'une de ces constitutions ou d'une constitution mixte, comme par exemple vatha-pitta ou pitta-kapha. Pour ce qui concerne l'alimentation, les chercheurs ont constaté que les aliments

affectent différemment l'organisme en fonction de la constitution. Ils ont ainsi défini les aliments équilibrants pour chaque type de constitution. De ce fait, fort de cette connaissance, le pratiquant peut adapter son régime alimentaire et le type d'ingrédients favorisant sa santé. Le but de cette compréhension n'est en aucun



cas de figer les gens dans des catégories prédéfinies, mais au contraire de les aider à se développer vers un équilibre global.

...à vivre dans son quotidien

Il existe une intimité profonde entre l'ayurveda et le yoga. Ces deux approches peuvent être complémentaires et englobent les aspects physiques, psychiques et spirituels. Ensemble, ils contribuent au maintien de la santé par un régime alimentaire adapté à la constitution, par des exercices physiques et respiratoires équilibrant les 5 éléments et par des moyens pour éliminer différents obstacles à l'apparition de maladies, de la fatigue, de la tristesse, de l'apathie, etc. Quotidiennement, le pratiquant apprend à mieux se connaître et à s'adapter aux situations de sa vie. C'est un

long apprentissage nécessitant beaucoup de patience et de persévérance qui dure toute une vie. Plus le pratiquant comprend sa nature et la manière dont il fonctionne, plus il peut mettre en place des moyens pour maintenir sa santé et croître vers ses buts intimes et profonds.

A l'heure actuelle, nous méconnaissions très souvent les règles d'hygiène alimentaire, physique et psychique. Nous allons chez le médecin lorsque nous sommes malades et avalons les comprimés prescrits par celui-ci. Dans l'ayurveda, la santé est une affaire quotidienne, c'est un apprentissage qui s'effectue bien des années avant que ne s'installe une maladie. Comme l'a écrit Gandhi dans son *Guide de la santé* "rien n'est aussi près de nous que notre corps, et pourtant, rien ne nous est aussi inconnu, ou tout au moins, rien ne nous laisse plus complètement indifférents" (p.21). Cette approche holistique s'inscrit dans une attitude respectueuse envers soi-même, les autres et l'environnement, car l'être humain constitue un microcosme s'inscrivant dans un macrocosme.

*"Nul n'est parfaitement sain, s'il n'a le cœur pur"*¹.

Sian Grand

NOTE

¹ Gandhi (1931). *Le Guide de la Santé*. Paris: Editions Eugène Figuière, p. 28.

AUTRES REFERENCES

- Frawley D.(2002). *Yoga et ayurveda: autoguérison et réalisation de soi*. Monoblet: Editions Turiya.

- Frawley D.(2003). *La santé par l'ayurveda: guide pratique des thérapies ayurvédiques*. Monoblet: Editions Turiya.

35 ans du CMLK

RECITS, TEMOIGNAGES, ARCHIVES...

Le Centre dans les années 70, p. 7 - Du côté de l'édition, p. 11 - Une documentation unique en Suisse, p. 12 - PBI : une collaboration réussie, p. 14 - Tour de Romandie à vélo, p. 15 - Le CMLK et l'Autre, p. 16 - La médiation de voisinage, p. 17 - Causes Communes Vaud en Croatie, p. 19 - Le cake de Madame Rinsoz, p. 20

La vie du CMLK dans les années 70

Profondément marquées par le goût de la révolte, les années 70 ont vu le CMLK prendre part à la vague contestataire. Un récit pour évoquer cette agitation juvénile, brouillonne, généreuse et féconde...

La mémoire est souvent lovée en haut des étagères. Au risque de me rompre quelques os, me voilà grimpé sur un tabouret pour y aller dénicher, au sommet d'un rayonnage, une pile de documents. Après avoir soufflé sur la poussière accumulée, ces journaux jaunis vont pouvoir me rafraîchir la mémoire. Car, oh banale banalité, les années passent et les souvenirs s'enfouissent dans la masse des jours passés.

J'ai donc été secrétaire du Centre Martin Luther King durant près de quatre ans jusqu'à l'été 1978, en succédant à Claire-Annette Aerny. Ensuite je suis parti à Barcelone pour cause de thèse de doctorat consacré à la guerre civile espagnole.

Sur les hauts de Lausanne, le CMLK était un îlot hors de l'agitation urbaine : une maison de contes pour enfant qu'on joignait par un petit chemin sinuant au milieu d'une forêt, au creux de l'avenue Béthusy N° 56. Cette vieille bâtisse appartenait à une dame âgée et sympathisante (Britta Lebet), qui en avait loué, à un prix militant, la moitié du rez, puis tout le bas.

Il n'y avait pas beaucoup d'espace au secrétariat, mais, malgré les fréquentes défaillances du poêle à mazout, on y trouvait beaucoup de chaleur humaine et d'énergie. Téléphones, visites, conseils, réunions, comités, sessions, soirées de pliage et d'expédition du journal, la mai-

son hors du monde grouillait de monde et d'activités.

Un aréopage de charmantes vieilles dames (Suzanne Freymond, Mme Bornand, Mlle Rindlisbacher...) venait généreusement nous aider pour le fichier, les envois, la bibliothèque.

Lausanne, géographiquement bien située, accueillait aussi le siège de la Fédération romande des mouvements non-violents. Et effectivement, du côté de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Bienne et le Valais, il existait un réseau de relations, de contacts, de compagnonnage, plus ou moins dynamique selon les périodes et les personnes impliquées dans des projets. Par ailleurs, des courants religieux et/ou philosophiques entouraient le CMLK. Des Quakers aux Amis de Lanza del Vasto, en passant par Pax Christi, le Mouvement International de la Réconciliation, Ecole Instrument de Paix, l'Internationale des Résistants à la Guerre ou le Service Civil International, une constellation de sensibilités et d'engagements multiples gravitait autour du CMLK.

Les finances étaient souvent aléatoires et à la fin de certains mois, les caisses étaient insuffisantes pour régler le traitement, pourtant bien modeste (Fr 500.- en 1977) du secrétaire.

Le recul du temps permet sans doute de mieux tracer certains contours, car dans l'agitation ou la frénésie du moment- cir-

culaires à envoyer de toute urgence, réunions de crises, communiqués-répliques, conférences de presse, actions de protestations... - il s'agissait surtout de parer au plus pressé...

Conscience de l'objection

Bien sûr le gros morceau, c'était l'objection de conscience, encore alors criminalisée et considérée comme un acte à réprimer, à sanctionner par des arrêts répressifs ou par l'emprisonnement. Conseils, brochures d'informations, préparation au procès et argumentaire, il s'agissait de suivre les agissements de la «Justice» Militaire, d'être présent au plus de procès possible (et transmettre dans la foulée les condamnations, sous forme de communiqué *neutre* à l'ATS).

Souvent, l'objecteur, (trop) individualiste, isolé, se retrouvait enfoncé par la dialectique et la machinerie judiciaire galonnée; le p'tit jeune ne savait répondre à la sempiternelle question de quoi faire si son amie (ou sa mère) était-violée-sous-ses-yeux, son bafouillage embarrassé confortant l'institution martiale dans sa croyance, que décidément, la non-violence n'était synonyme que de passivité, de lâcheté ou d'inconséquence, en transposant impunément une situation individuelle exceptionnelle à la violence collective, organisée et planifiée. Parfois même, dans cet ersatz triste de justice, c'était le défenseur d'of-

fique, un gradé qui en rajoutait une couche contre son «client» objecteur, après le réquisitoire de l'«Auditeur» et sous l'œil fatigué du «Grand Juge». Mais le Tribunal Militaire était aussi une tribune pour que des hommes et des femmes de bonne volonté – professeurs, écrivains, personnalités, dont parfois même des officiers – viennent aussi apporter leur soutien motivé ou leur témoignage pour légitimer l'objection de conscience.

Face à l'arbitraire de cette pseudo-justice, nous avons développé un mouvement de boycott, de refus de participation à ce simulacre, avec le risque à assumer, de voir les peines se faire encore plus dures... Il y eut aussi moult manifs festives, du théâtre de rue à l'issue ou en ouverture de procès. Une pétition, impulsée par Yves Brüttsch, ancien chroniqueur judiciaire du quotidien *La Suisse*, contre les condamnations d'objecteurs fut déposée à Berne, en juin 1975, avec 29'743 signatures. Et deux actions estivales plus vastes : le Tour de Romandie pour l'objection à vélo (9-24 juillet 1976) et un Tour de Suisse (31 juillet –13 août 1977) avec un vieil autocar Saurer. De même que la mise sur pied du CHOC (Coordination Helvétique des Objecteurs de Conscience) avec l'opération CHOC-LIME, où à l'issue des procès, il était remis à chaque membre du Jury militaire une lime en chocolat, de même que l'on incitait à l'envoi de ces mêmes limes aux objecteurs qui étaient derrière les barreaux.

En prison, les objecteurs avaient l'avantage de ne pas connaître de sentiment de culpabilité, mais de connaître, en général, la date de leur incarcération et de s'y préparer ; de plus, ils possédaient généralement un niveau socio-culturel plus élevé que la population carcérale. Des connexions *naturelles* apparurent avec les mouvements de prisonniers (en particulier avec le Groupe Action Prison, animé par Michel Glardon) et diverses actions de résistance, comme des lettres ouvertes ou de mini-grèves furent co-menées par des réfractaires, sans oublier le remarquable livre *La Suisse à l'ombre – Guide des plus belles prisons de Suisse romande* dû à l'initiative de Roger Gaillard. Grâce à la conscience critique des objecteurs, les aspects les plus rétrogrades et absurdes de la prison ont pu faire l'objet de débats

publics. Bien que quelquefois la dureté de la tôle ait brisé ou radicalisé certains destins, comme celui de Laurent Jaquet, qui s'est suicidé au pénitencier de Bellechasse en décembre 1975 et tels ceux de Jacques Fasel et Daniel Bloch, qui se lancèrent ensuite dans la voie en impasse du *banditisme révolutionnaire*...



Dessin tiré du *Combat non-violent*, avril 1973

La contestation de l'obligation de servir se doublait de la revendication d'un service civil authentique. Des complicités multiples ont existé avec le Service Civil International ; ainsi cette action du 31 janvier 1975 au Château de Neuchâtel, où à l'issue des débats de la matinée du Tribunal de Division 2, dirigés par le Grand Juge Houriet – qui s'était distingué par son habitude de prononcer de lourdes peines (en décembre 1974, par exemple, 16 et 12 mois d'arrêts fermes contre deux objecteurs), Laurent Mader, secrétaire du SCI, Françoise Bourqui du CMLK et le sous-signé ont protesté en se référant à la signature par la Suisse de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, qui reconnaît le Droit au refus du service militaire. Le Grand Juge, ulcéré, tenta de nous faire taire, à tour de rôle, par les policiers, puis il nous fit amener devant sa Cour pour mieux connaître les motifs du ramdam. Le jury, en comparution immédiate, se retira brièvement pour délibérer

et infligea à chacun 24 heures de prison à purger immédiatement. Les médias, dont la TV romande, avertis et présents, couvrirent largement le tohu-bohu...

A Genève, un loufoque et dynamique groupuscule, bizarrement intitulé «Armée et Foyer» («Association pour la Résistance à la Militarisation Ehontée Et...») on n'a jamais su vraiment la suite de cette abréviation !), emmenées par Alain Lenoir, Jacques Mader, René Buchman... se distinguait par des actions décidées et décalées. Au bout du Lac également, des *vieux sages rebelles*, hommes d'envergure et de vastes convictions tels René Bovard ou Robert Junod, proposaient aussi des voies stimulantes pour une contestation créative du monolithe militaire.

Le refus de la taxe militaire, à laquelle étaient astreints les citoyens ne faisant pas/plus de service suscita aussi diverses actions, mais sans parvenir à faire plier la justice, qui infligeait des condamnations de quelques jours d'emprisonnement ou des amendes, avec en plus et toujours l'obligation de s'acquitter de cette taxe honnie...

Le pasteur Michel Grenier, fondateur du CMLK, militant infatigable, continuait de participer à certaines activités. Nous autres *sauvageons* n'étions pas forcément sur la même longueur d'ondes, mais dans l'ensemble il nous faisait plutôt confiance. Son engagement public pour l'objection lui aura encore causé divers ennuis avec la hiérarchie de l'Eglise protestante au point de se retrouver sans emploi, au chômage, puis chauffeur de taxi à Lausanne, où il ne tarda pas à développer des actions syndicalistes !

Vers l'élargissement de la diffusion des idées

L'offset a permis à une multitude de petites feuilles de voir le jour. Les coûts d'impression diminuaient et la fabrication était simplifiée. Des magazines underground, des brûlots politiques, des fanzines, des bulletins protéiformes se sont multipliés, avec un graphisme volontiers éclaté.

Aussi, la presse a occupé une part importante de notre énergie. Dans la perspective d'élargir la diffusion des idées, qui était (est) trop confinée à nos milieux déjà convaincus.

Combat non-violent a paru d'octobre 1972 à décembre 1977 et a compté cinquante numéros. Avec l'équipe des deux dernières années, le souhait a été de s'ouvrir à d'autres sujets de société et de prendre davantage en compte la présentation graphique.

Le désir de publier un journal plus élaboré a pu se concrétiser grâce à une «OPA» amicale, une fusion avec le journal *Le Résistant à la Guerre*, qui paraissait depuis quinze ans. *Le Résistant* avait trois fois plus d'abonnés, mais pratiquement pas d'équipe autour de Jean-Claude Henne, tandis que *Combat non-violent* disposait d'énergies.

Nous nous sommes retrouvés avec un capital de deux mille abonnés payants et une large diffusion par le réseau des kiosques Naville.

Le choix du nouveau titre - *Le Rebrousse-poil* - indiquait une façon «de remonter à contre-courant les flots troubles des événements de ce monde de turbulences». Eclos en février 1978, la nouvelle feuille était sous-titrée «Mensuel d'action non-violente, de réflexion et de contre-information» («écologie» remplaçant «réflexion» dès le N° 5).

Outre les thèmes spécifiques de l'objection et de la non-violence, *Le Rebrousse-poil* s'ouvrait à l'environnement, à l'auto-gestion, à la vie communautaire, au féminisme, à l'éducation et à l'art de vivre alternatif. Dans le paysage de la presse romande contestataire, *Le Rebrousse-poil* se retrouvait au premier plan, à côté du *Tout Va Bien* genevois et marxisant. Un projet singulier de rassembler les publications marginales romandes en un gros tout (intitulé *Le Fantôme de la liberté*) avait même été lancé par le remuant éditeur Rolf Kesslerling et le polémiste valaisan Narcisse-René Praz ; ce dernier animait *La Pilule*, son hebdomadaire satirique et

avait publié une tonique parodie du livre officiel du Département Militaire Fédéral *Défense civile* (distribué dans tous les foyers) sous le nom de *Petit livre vert de gris - défense si vile*, qui avait connu un succès populaire considérable...

Le Rebrousse-poil et *Combat non-violent* ont été une pépinière, un laboratoire, un tremplin pour plusieurs personnes qui ont poursuivi plus tard une carrière dans la presse «installée», comme Antoine Duplan, Christiane Imsand, Marie-Jeanne Krill ou encore Michel Rime. Christian Schilter, jeune typographe, s'occupait de la mise en page et diverses plumes mili-

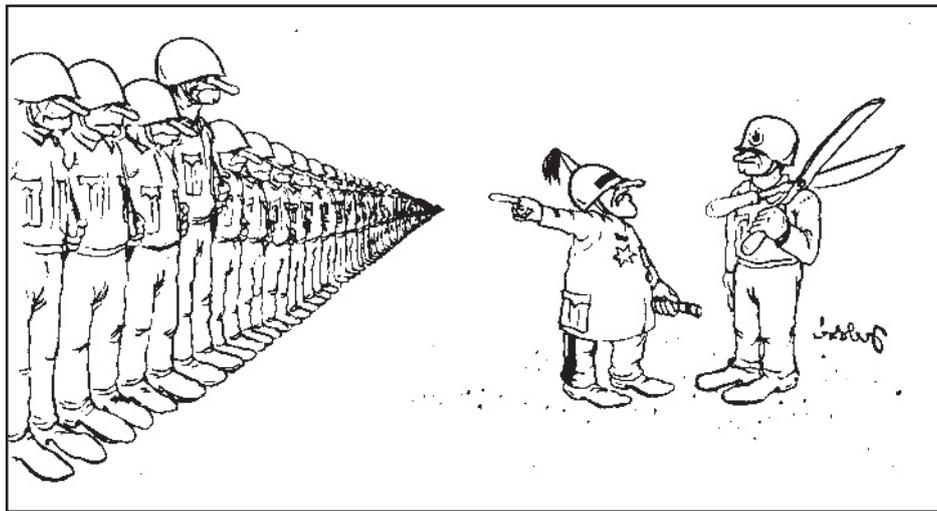
ou Martial Leiter, par ailleurs collaborateur régulier et auteur de nombreuses couvertures.

L'équipe s'intéressait à la contre-culture et à l'underground... avec l'intuition que sans doute un certain art de vivre pouvait permettre d'introduire plus d'art dans la vie...

Pour tenter d'améliorer les finances, nous avons organisé deux fêtes de *Combat non-violent*, qui s'étaient plutôt soldées par du déficit, mais avec une belle brochette de chanteurs et d'artistes sympathisants, comme Dominique Scheder, Alain Nitchaëff, Michel Bühler, François But-

tet ou Jean-Villard Gilles, dont ce fut la dernière apparition sur scène.

Quant à nos séances de rédaction, rue Mercerie, elles se déroulaient au fil d'un long souper bien arrosé, mitonné par Danièle Mussard.



"Qu'attendez-vous pour faire tomber le militarisme dans les oubliettes de l'histoire ?", une inspiration du *Combat non-violent*, juin 1975

tantes apportaient leur concours : Pascal Schmidt, Michel Lejeune (alias Georges Bacon), Florence Lardet, Philippe Gottraux, Daniel Schori, Mathias Huber...

Des sujets comme l'homosexualité, l'avortement, la science-fiction étaient aussi traités, au risque de choquer certains abonnés *traditionnels*, comme également un sujet critique sur la mythologie du général Guisan. Et l'arme de l'humour était volontiers utilisée, de même que l'on recourait volontiers à la dérision pour prendre de la distance avec le côté prêchi-prêcha des feuilles (trop) militantes. Nous étions sensibles à l'humour corrosif «bête et méchant» de *Hara-Kiri* ou à l'insolence de *La Gueule Ouverte*. En été 1978, il y eut un supplément grand format *BD à Rebrousse-poil* avec des dessinateurs comme Pascal Habegger, Roberto, Ceppi

de presse, a été très riche en remises en questions radicales des choses. A la vieille adjonction socialiste de «transformer le monde», la déferlante de mai 68 avait ajouté le «changer la vie» du surréalisme. «Peace and love», «il est interdit d'interdire», «prenez vos rêves pour des réalités», «le vieux monde est derrière vous», derrière ces slogans, c'est toute une révolte mondiale de la jeunesse qui s'exprimait... Tous les jeunes, loin s'en faut, n'étaient pas gagnés par la contestation - les objecteurs ne représentaient que des poussières de pour cent de l'ensemble des conscrits-, mais les valeurs traditionnelles autoritaires se lézardaient. «Ni Dieu, ni Maître»... («ni slogan !») ajouta un joyeux drille), la pulsion libertaire parcourait presque *naturellement* cette onde contestataire.

Contestorama

La période du milieu des années septante, où j'ai donc eu la responsabilité du CMLK et de ses organes

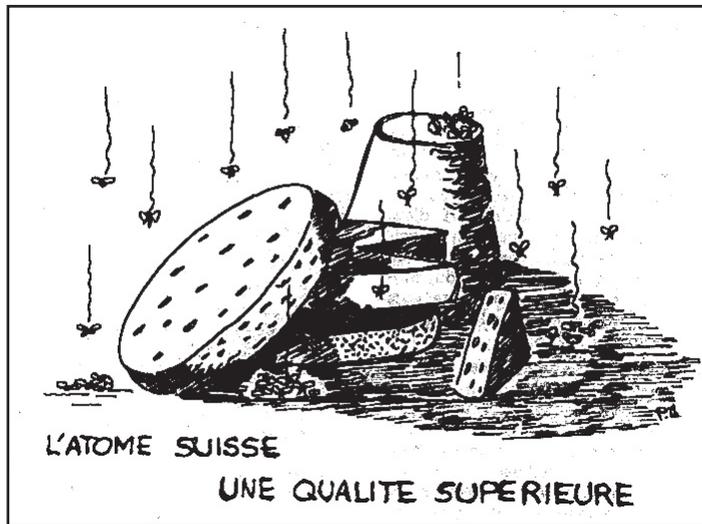
Dans le rejet du «système», l'on rencontrait des approches diverses, complémentaires ou antagonistes. Le gauchisme occupait un large pan du terrain contestataire. La composante maoïste privilégiait les luttes à la base parmi les travailleurs, dans les usines où l'on incitait les militants, parfois universitaires, à se faire embaucher, ou bien on s'implantait dans les quartiers pour des améliorations concrètes correspondant aux préoccupations quotidiennes des habitants. A côté d'une tendance spontanée, «spontex», plus vivante, le gros des maoïstes vaudois se rigidifia pour se réclamer toujours davantage du catéchisme du Grand Timonier, voire de la voie du Kampouchéa Démocratique (ex Cambodge), de la Corée du Nord ou encore d'un autre sanguinaire tyran totalitaire, l'albanais Enver Hodja...

Dans la mouvance marxiste-léniniste, la Ligue Marxiste Révolutionnaire déployait un grand dynamisme pour diffuser, explicitement ou discrètement, via «l'entrisme», son message trotskyste. L'accent était mis sur la critique matérialiste-dialectique-et-donc-scientifique-de-l'économie-marchande, tandis que la prochaine et inéluctable disparition du capitalisme était annoncée au travers d'analyses sophistiquées, débordantes de chiffres.

Les Mao et la LMR rejetaient l'armée bourgeoise, considérée comme l'instrument des classes dominantes, mais ne repoussaient pas pour autant l'armée populaire, considérée comme le futur cadre de la contre-violence légitime des masses exploitées. Quelques atomes crochus existaient tout de même avec ces gauchistes dans la dénonciation, ici et maintenant, des gros travers de la vie militaire dans les casernes helvétiques; ainsi, nous nous joignîmes régulièrement aux Comités de Soldats pour réclamer «des droits démocratiques dans l'armée» et surtout pour déplorer publiquement de nombreux abus (brimades, marches si dures que parfois mortelles, exercices se terminant sous avalanche, dérapages...). A noter que tant *Combat non-violent*

que *Le Rebrousse-poil* furent longtemps imprimés sur les presses de la Coopérative Cedips, appartenant à la LMR, malgré les divergences idéologiques, mais du fait des prix modestes, de l'accueil convenable et de l'idée de favoriser tout de même une entreprise alternative.

Pour reprendre le langage de l'époque, les luttes auxquelles nous nous sommes pleinement associés étaient celles de l'antinucléaire, avec les campagnes de Crey Malville, en France proche, et les manifs à répétition contre des sites nucléaires helvétiques (Kaiseraugst, Gösgen...). Il y eut aussi le magnifique mouvement de résistance non-violente à l'extension du camp du Larzac. «Faites labour pas



Dessin paru dans le Rebrousse-poil d'octobre 1979 pour vanter l'âge d'or des centrales nucléaires

la guerre», «Gardarem lo Larzac», les paysans et les éleveurs de brebis (dont le jeune José Bové) surent populariser leur opposition. Finalement, et grâce à des actions relayées par *Le Canard Enchaîné* comme la démultiplication des propriétaires – chacun pouvant acquérir un mètre carré du terrain convoité – le Plateau des Causses n'a pas été saccagé, ce qui, en plus, aurait constitué un attentat gastronomique à l'encontre de ce formidable fromage qu'est le Roquefort !

Nous nous sommes aussi associés aux luttes pour les droits de l'homme, que le récent mouvement «Amnesty International» avait placé dans une perspective claire, globale, rigoureuse et généreuse. Nous avons donc protesté contre les exac-

tions du Shah en Iran, le goulag soviétique, l'Apartheid en Afrique du Sud, les généraux argentins et le généralissime-caudillo Franco, qui continua à garrotter jusqu'à sa propre agonie. Mais d'Espagne nous venaient aussi des nouvelles encourageantes de l'objection de conscience naissante. Grâce à des rencontres lumineuses, comme celle de Pepe Beunza ou à des congrès internationaux de solidarité (dans les Pyrénées françaises), on pouvait espérer voir bientôt souffler un vent de liberté en Ibérie...

Nous avons également protesté contre le gros projet de police fédérale, concocté par le conseiller fédéral Kurt Furgler. Ce politicien à poigne avait aussi monté l'affaire Jeanmaire à la façon d'un psychodrame national. Jean-Louis Jeanmaire, colonel brigadier, connu pour ses diatribes contre les réfractaires et son goût des kermesses, avait en effet sympathisé avec un diplomate soviétique. Fanfaron et crédule, il avait trop parlé au Russe de questions militaires, mais rien de bien vital pour la défense du pays n'avait été livré. A l'issue d'un procès quasi stalinien, Jeanmaire, «fêlon du siècle», avait été condamné à dix-huit ans de prison. Déchu, lâché par tout le monde, l'ex-brigadier n'en a pas moins courageusement continué, jusqu'à sa mort, à défendre son honneur bafoué.

Par la suite, le scandale des fiches de police ébranla les esprits. La découverte publique de ces montagnes de dossiers accumulés par les officines policières sur les citoyens potentiellement *déviant*s ou *dangereux* a choqué le sens démocratique. Et le fait de lire les rapports de police sur sa propre personne, au-delà des caviardages de noms ou des codes internes, au-delà de la bêtise ou du contresens des appréciations, a montré à quel point un certain maccarthysme a sévi aussi par ici. Des objecteurs ont subi des interdictions professionnelles, en particulier dans le milieu de l'enseignement public, ou même pour pouvoir être guides de montagne... On rêverait à ce qu'un Richard Dindo (auteur avec Nicolas Meienberg du

remarquable «Ernst S. traître à la patrie» sur les Suisses exécutés durant la 2^{ème} guerre mondiale) puisse consacrer un film documentaire à cette épopée qu'a été le cheminement pour le droit à l'objection de conscience en Helvétie !

Le féminisme nous interpellait. Les mâles étaient plus nombreux que les dames à fréquenter le milieu antimilitariste. On était désireux de bien faire, de mieux se comporter, de s'impliquer dans la contraception, de renier le machisme, mais l'impétuosité, le courroux, l'intransigeance de quelques «féministes» avaient de quoi désarçonner les garçons les mieux disposés, à qui l'on répétait volontiers «Révolutionnaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?». Mais c'était là le prix à payer si on voulait instaurer des rapports plus égalitaires, plus éloignés de violence ancestrale, des relations permettant de sortir des stéréotypes aliénants et qui avaient tant

nui finalement aussi à l'homme, sommé d'être viril et donc soldat vaillant ou amant dominateur...

Ce fut certainement une chance d'avoir pu vivre avec intensité cette période historique. Même si la plupart d'entre nous n'imaginait pas que «le Grand Soir» était pour demain, il fallait aujourd'hui même se révolter contre les pesanteurs du Vieux Monde et refuser la grisaille du quotidien... Cet engagement a sans doute forgé nos esprits, mais parfois il a fomenté des espoirs déçus, ce qui a pu accentuer un mal de vivre et conduire plusieurs d'entre nous à mettre fin à leurs jours...

L'Histoire est coutumière des mouvements de balancier. A des époques sévères succèdent des moments plus émancipateurs. L'introduction d'un service civil en Helvétie a pris presque un siècle. Depuis l'initiative pour la suppression de l'armée, l'institution militaire n'est plus un sujet tabou et la

Grande Muette a dû accepter un certain dialogue... Mais sur le plan planétaire, la guerre n'a guère reculé, à la guerre froide ont succédé des guerres tièdes, des guerres humanitaires, des guerres chirurgicales, des guérillas suicidaires, des guerres ponctuelles, préventives, tardives... bref la guerre demeure partout sale et indigne de l'idée de civilisation.

Au bazar des idéologies, au rayon des *ismes*, tant le pacifisme que l'antimilitarisme demeurent bien présents, car ancrés dans une philosophie humaniste intemporelle, alors que tant de *ismes* en vogue ont sombré dans l'indifférence ou dans l'oubli.

Michel Froidevaux
Ancien secrétaire du CMLK
Mai 2003

L'édition pour promouvoir la non-violence

Le vécu, les idées, les mots et autres coups de gueule pour faire entendre, sous de multiples formes, des alternatives à la violence.

Depuis sa création, le CMLK a toujours mis en avant réflexion et information. Après *Combat non-violent*, *Le Rebrousse-Poil*, le *RP mensuel*, la *Feuille d'information*, une nouvelle publication émerge en 1986 : le *K comme King*. Pendant plus de 10 ans, il servira de bulletin de liaison des membres du Centre qui se définissait avant tout par ses actions.

C'est alors que Roger Gaillard, journaliste de formation, est engagé comme secrétaire. Il propose d'innover, de définir une nouvelle maquette, d'apporter un nouveau regard. *Terres Civiles* est né «pour toucher d'autres publics : celles et ceux peu concerné(e)s par l'objection de conscience, mais sensibles à d'autres formes de violences, celles et ceux qui connaissent mal l'histoire et les principes de la non-violence, mais en quête

de solutions pour mieux gérer les conflits interpersonnels, professionnels, sociaux et politiques». Le numéro zéro est paru en 1998 et c'est encore aujourd'hui le trimestriel du CMLK.

Des premières publications...

Le CMLK a également servi de cadre pour l'édition de plusieurs ouvrages. C'est ainsi qu'en 1977 paraît la première édition d'*Objeter à l'armée. Pourquoi ? Comment ?* Réédité pour la troisième fois en 1995, ce livre est le fruit d'une rédaction collective de collaborateurs du Centre. Son but est d'«informer tous ceux qui vont choisir la voie de l'objection de conscience et donc de l'emprisonnement, pour témoigner de leur refus de participer à la défense militaire du pays». En 1979 est proposé *Objection votre honneur !* dossier sur le procès de Pierre Chastellain et sur l'objection de

conscience en Suisse, préparé par Anne-Catherine Ménétrety, Pierre Chastellain et Jean-Claude Hennet.

Vient alors une initiative originale : la vente, dès 1983, d'abris de poche «garantis aussi efficaces que votre abri de protection civile», en fait des sacs en papier à retourner sur sa tête.

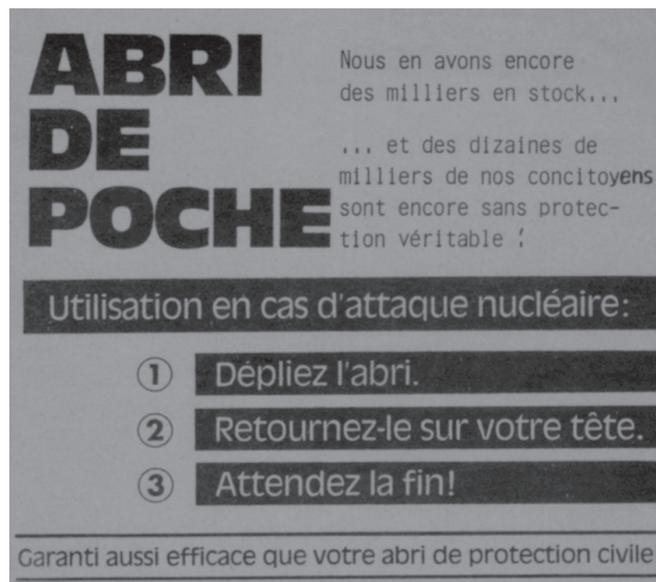
Peu de temps après, en 1984, sort *La paix au quotidien*, un journal de bord de Philippe Beck alors secrétaire du CMLK, relatant divers moments de la vie du Centre. Pour les 20 ans du Centre, en 1988, un recueil historique du vécu du CMLK est publié. *20 ans* est commenté et salué par de nombreuses personnalités politiques et associatives. Puis, en 1998, est imprimé *Service civil – l'alternative à l'armée* en collaboration avec le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse et illustré par Mix et Remix : une petite brochure servant de

guide pour tous ceux qui vont déposer une demande de service civil.

Le Centre a encore participé à de nombreux travaux de traductions d'articles de journaux ayant trait à la non-violence. Par l'intermédiaire d'Yvan Bourquard, le CMLK traduit le livre de Ruedi Winet *Service civil : mode d'emploi*. Il a aussi réalisé le documentaire vidéo *Civilistes !* en 1998. Ce film montre comment quatre jeunes, Michel, Sébastien, Frédéric et Mathieu, qui ont opté pour cette solution, exécutent leur service civil et présente les motivations de leur choix.

... à l'éducation pour la paix

D'abord essentiellement centré sur l'objection de conscience et le service civil, le Centre s'est ensuite davantage ouvert à d'autres domaines. Ainsi, vient en 2000 *Du bon usage des conflits*, une bibliographie commentée d'ouvrages de référence, sur la non-violence et la résolution des conflits. Elle a été réalisée par Béatrice Crabbé-Béguin et Jeanne Golay à l'in-



Annonce pour la vente d'abris anti-atomiques.
Parue en 1984 dans la Feuille d'information.

tention des enseignants, des parents, des éducateurs...

Au printemps 2000 pour l'Année internationale de la paix et sous la direction de Roger Gaillard, est inaugurée l'exposition *Un poing c'est tout ?* au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. Elle est interactive

et propose de nombreuses pistes pour apprendre à dire non à la violence. Elle est accompagnée d'un fascicule pédagogique du même nom contenant des propositions de réflexion par rapport à l'autre. A l'occasion de l'exposition, le Centre produit également le disque *Pas la guerre* du musicien heureux et pacifique Jacky Lagger. Il contient sept chansons sur l'espoir et l'amitié entre les personnes.

A partir de 2001 est éditée une série de dépliants : *Les jeux coopératifs : une manière de parler de violence et de vivre des alternatives non-violentes*; *Faire une place à la non-violence au sein de la famille...* Des apports non négligeables pour une petite association comme le CMLK, qui pour mieux répondre aux attentes diversifiées, a encore créé son site Internet en 2001 et a mis sur pied début 2004 une nouvelle exposition *Ni hérisson, ni paillason*.

Marc Monney, avril 2004

Adaptation Sandrine Bavaud

Principales étapes de la constitution d'un Centre de documentation unique en Suisse

Dès la fondation du CMLK à l'automne 1968, un appel a été fait pour constituer une bibliothèque sur la non-violence. En 1970, 150 livres et 60 brochures sont signalés. Les nouveautés sont progressivement réunies, principalement grâce à des dons et dans une moindre mesure sous forme d'achat.

En 1979, Patricia Meystre entreprend de réaliser son travail de diplôme de bibliothécaire en réorganisant la bibliothèque du CMLK. Elle dénombre environ 1'300 livres et continue à s'occuper du catalogage jusqu'à la fin des années 1990 ! De ce travail résulte une biblio-

thèque vraiment professionnelle.

En 1985, environ 3'000 ouvrages (livres et brochures) sont référencés. Toujours dans le cadre d'un travail de diplôme de bibliothécaire, Cosette Lagnel entreprend cette fois le catalogage des périodiques, des dossiers thématiques et des coupures de presse. En 2002, on dénombre pas moins de 7'000 références.

Quand la bibliothèque s'agrandit

En parallèle avec les activités générales du CMLK, le Centre de documentation s'est progressivement étendu. Dans les

années 1990, il occupe trois pièces. Des rayonnages sont construits par Raymond Beffa, en partie avec des plateaux d'anciens bancs d'église jurassiens récupérés par Marcellin Babey ! Le CMLK hérite des archives de l'IRG (Internationale des Résistant-e-s à la Guerre, branche Suisse romande) pour les années 1963-1974. Il a aussi hérité de nombreux dons de militants vidant leurs greniers lors d'un déménagement, ou après un décès. Les archives de René Bovard (1900-1983) sont données au CMLK, pour ce qui concerne son activité pacifiste. Le GAP (Groupe action prison) nous a légué sa bibliothèque comprenant 65 livres.

Chaque secrétaire a apporté sa contribution au centre de doc'. Par exemple Jean Grin en 1995-1996 qui, entre autres, a amélioré la gestion du prêt et rangé les périodiques, mis en évidence les ouvrages destinés aux enfants et aux jeunes et réalisé une douzaine de bibliographies. A partir de 1996, c'est Patrick Godat qui s'occupe des périodiques.

Informatisation, un passage obligé

La réalisation de fiches cartonnées a été fastidieuse et est devenue progressivement démodée, c'est pourquoi le CMLK a fait l'acquisition d'un programme utilisé par diverses bibliothèques en Suisse romande : *BiblioMac*. Un outil informatique qui a permis de saisir les premières fiches en 1993. La copie des sources manuelles, nécessitant une grande concentration, a occupé plusieurs personnes entre 1993 et 1996, dont en particulier Nica Leresche.

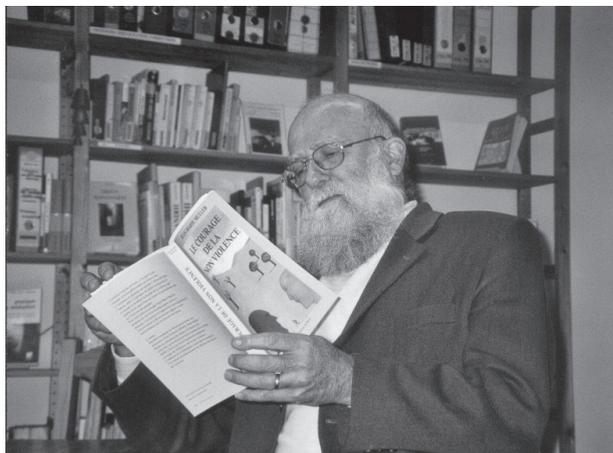
Depuis janvier 2001, pour faciliter la consultation du catalogue, le CMLK a alors opté pour un catalogage sous *FileMaker*. Le soussigné a développé une interface de saisie des données qui satisfait les nombreuses conditions de cohérence d'un tel fichier. Dès que le CMLK a eu un site sur Internet, en 1998, le catalogue a pu être consulté *on-line*, ceci grâce à Gilles Falquet et Olivier Lange.

Avec l'accès à notre catalogue d'un public plus large, les conditions d'accès aux documents ont été divisées en «consultation libre», «consultation limitée» (essentiellement les archives des groupes et des actions) et «consultation réservée» (essentiellement les archives d'objecteurs). Pour faciliter l'accès aux nouveautés, une liste de messagerie électronique a été mise sur pied début 2002, qui informe cinq fois par an une trentaine de personnes, à leur domicile, des principales acquisitions.

Transfert à la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds

En 1997, lorsque le Centre a dû quitter les locaux de Béthusy, il a été décidé de don-

ner les anciens fonds à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF), qui gardait déjà entre ses murs les archives du Service Civil International (SCI), d'Edmond Privat et d'autres pacifistes.



Jean-Marie Muller découvrant les dernières nouveautés du Centre de documentation (nov. 2002). Pour ce père de la non-violence, 134 fiches sont dénombrées par notre catalogue informatisé.

Moyennant une convention, le CMLK continue d'assurer le catalogage de l'ensemble de la documentation et à faire des donations complémentaires, alors que la BVCF assure la conservation des documents et leur mise à disposition du public. Au «site associatif» de la rue de Genève, la bibliothèque occupe aujourd'hui une paroi contenant des références centrales et les nouvelles acquisitions. Ce déménagement a aussi été l'occasion de faire un inventaire, avec une surprise : un retour de prêt, après plus de 10 ans !

Et encore...

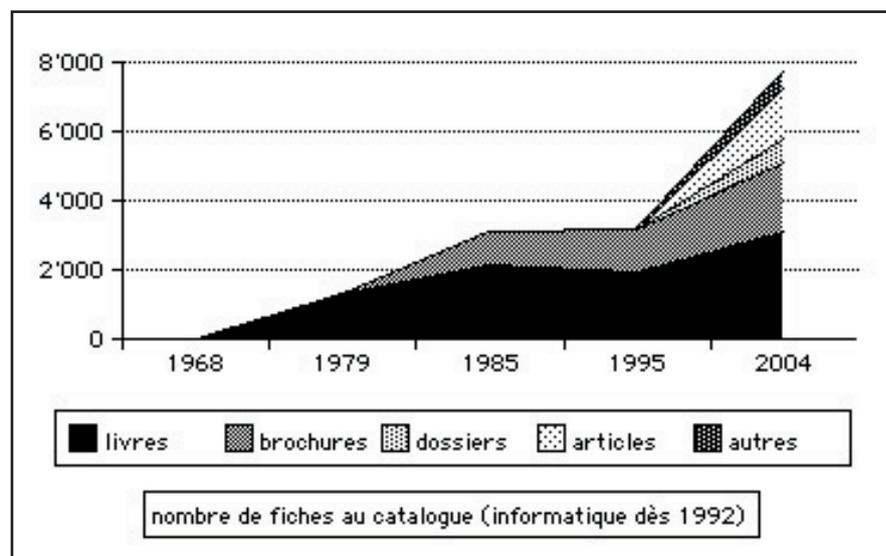
De nombreux secrétaires et bénévoles ont contribué de diverses manières à l'édification du Centre de documentation : par l'habillage des livres, le dépouillement des revues et coupures de presse (auquel a beaucoup contribué Marcellin Babey), la mise en valeur des collections de tracts, de cartes postales pacifistes, d'autocollants et de «textes courts», la présentation des nouvelles acquisitions dans *Terres Civiles*, la gestion des recherches et des sélections de documents, ainsi que la réalisation de bibliographies sélectives.

L'entretien des livres et leur remplacement ont notamment été maintenus par Bruno Devoucoux et, encore aujourd'hui, par Jeanne Golay. Enfin, un service de prêt a été créé dans les années 80, dont le suivi est assuré depuis longue date également par Jeanne Golay. Depuis cette période, les demandes n'ont cessé de croître pour aboutir, en 2001-2002, à une moyenne de 30 emprunts par mois. Une belle réussite !

Michel Mégard

*Responsable du Centre de documentation
et ancien secrétaire du CMLK*

Mai 2003



Brigades de paix internationales - CMLK : un exemple de collaboration réussie

En Suisse romande, le groupe régional des Brigades de paix internationales (PBI) doit son existence au Centre Martin Luther King. Le CMLK joue ainsi tout son rôle incitatif d'expériences non-violentes.

Le CMLK reçoit un nombre important de périodiques consacrés à l'action non-violente dans le monde. C'est ainsi qu'à l'automne 1983, je découvre dans «Peace News» l'existence des Brigades de Paix Internationales (PBI). Creusant une intui-



Anouk Henry, après avoir travaillé en 2001 comme secrétaire au CMLK, est partie en Colombie pour œuvrer avec PBI.

tion de Gandhi, des activistes de plusieurs continents ont fondé cette organisation dans le but d'entreprendre «des missions impartiales qui peuvent inclure des initiatives pacificatrices, le maintien de la paix par une discipline non-violente et un service humanitaire»¹. Un premier projet vient de s'ouvrir au Guatemala.

Quelques semaines plus tard, je lis l'invitation à une *Conférence de la Solidarité chrétienne avec l'Amérique centrale*, qui se tiendra en janvier 84 à Lucerne. Surprise : un vieil ami du CMLK, Ueli Wildberger de Zurich, y animera un atelier sur les Brigades de paix internationales !

Je fais donc le voyage de Lucerne. L'atelier est passionnant, passionné. On est en pleine époque de solidarité militante avec le Nicaragua sandiniste : brigades de travail, de construction... L'idée d'une brigade de paix constituant un apport pro-

prement non-violent à cette cause populaire nous séduit. L'assemblée plénière confirme notre décision : une Brigade de paix suisse partira au Nicaragua.

Je propose d'assurer au CMLK la coordination romande, celle de Suisse alémanique incombant à Ueli. Le Comité du CMLK suit, enthousiaste ! La 1^{ère} adresse romande de PBI est créée : une case postale ad-hoc.

La Brigade aura bien lieu, de novembre 84 à février 85, couvrant toute la période des premières élections démocratiques au Nicaragua. Elle sera finalement sans lien organisationnel avec PBI, d'une part parce qu'elle est entièrement suisse, d'autre part pour permettre à la «Solidarité chrétienne» d'en garder la direction.

De la mise en place d'un réseau d'alertes urgentes...

Au retour, contact est gardé, d'une part avec la «Solidarité chrétienne» - qui organisera encore plusieurs brigades du même type -, d'autre part avec PBI. Je traduis quelques textes de présentation en français, publie régulièrement dans «K comme King» des articles sur le travail de PBI au Guatemala, relaie les alertes urgentes de cette brigade, participe aux assemblées européennes de PBI.

A fin 86, PBI décide de formaliser son réseau d'alertes urgentes. En février 87, j'écris aux membres actifs du CMLK pour leur proposer cet engagement. En

juin, le fichier comporte 38 personnes, qui s'engagent à relayer les alertes à une cinquantaine d'autres. Le fichier PBI romand est né !

La même année, une jeune infirmière chaud-de-fonnière se renseigne sur un éventuel départ comme volontaire PBI. Très excités, nous l'aidons à s'y préparer, par exemple en organisant un week-end d'entraînement à l'action non-violente et au travail de PBI². Notre candidate - Marlyse Gehret - est acceptée par le Comité de projet PBI au terme d'une semaine

PBI en quelques mots

PBI (Brigades de paix internationales) est une organisation non-gouvernementale (ONG) qui défend les droits humains et facilite la résolution non-violente des conflits. En réponse à une invitation, elle envoie des équipes de volontaires dans des régions où sévissent conflits et répression politique. Ces volontaires accompagnent les défenseurs des droits humains, leurs organismes ainsi que, suivant les projets, d'autres organisations menacées de violence politique.

En règle générale, les groupes responsables de violences politiques ne souhaitent pas que leurs actes soient portés à l'attention du monde entier. C'est pourquoi la présence de volontaires internationaux, appuyés par un réseau d'alerte urgente, constitue une dissuasion efficace. C'est ainsi que PBI parvient à créer un espace de paix dans lequel les activistes locaux peuvent travailler pour la justice sociale et le respect des droits humains.

PBI est présent dans 11 pays européens, au Canada, aux USA, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Contact : PBI Suisse, CP 245, 1705 Fribourg - 026'422'26'03 - pbich@bluewin.ch. www.peacebrigades.org/pbi-f.html

de préparation en Espagne. Elle passera huit mois au Guatemala, en 1987-88.

... à la création d'une structure autonome

Pendant ce temps, PBI se développe : nouveaux groupes nationaux, nouvelles structures, et surtout un nouveau projet au Salvador - sans compter les projets étudiés avant d'y renoncer pour des raisons diverses. Le flot de documents à lire augmente inexorablement, je parviens de moins en moins à y faire face en plus du reste de mon travail de secrétaire CMLK.

Le retour de Marlyse et la fin quasi simultanée de mon mandat de secrétaire seront l'occasion conjointe de résoudre ce dilemme : Marlyse accepte d'assurer, à mi-temps, un poste de secrétaire romande pour PBI³. Le CMLK reste pour quelque temps un important appui financier, mais la personne qui m'y remplace comme secrétaire est libérée de ce dossier trop riche.

La collaboration entre PBI et le CMLK restera fréquente et harmonieuse : publication régulière d'articles, stands d'information communs, formations communes, nombre de membres communs... Mais le rôle du CMLK aura surtout été de permettre à une organisation de faire ses premiers pas dans notre région, et d'y développer une structure autonome. C'est un immense service rendu !

Philippe Beck
Secrétaire du CMLK de 1983 à 1988
Avril 2003

NOTES

¹ Extrait de la Déclaration de fondation de PBI, 4.9.1981

² C'est le premier d'une longue série qui se développera en l'actuel « Programme de formation à la résolution non-violente des conflits », co-dirigé désormais par le CMLK, PBI et le MIR romand.

³ Une volontaire bâloise rentrée presque en même temps, Lotti Buser, ouvre pour la Suisse alémanique un secrétariat analogue.

Tour de Romandie à Vélo

Vous savez qu'on a fêté en 2003 le 100^{ème} tour de France à vélo... Quelques drogués adulés bien emballés dans leurs combinaisons multicolores pour faire croire que la petite reine ne sert qu'à rouler le plus vite possible et finir déguisé en canari sous la Tour Eiffel.

Pourtant, il y a d'autres usages à ce moyen de locomotion noble, ennemi intime des hémorroïdes, mais grand ami des écologistes, des mollets fermes et des gouttes de sueur.

Il en est un que je voudrais rappeler à nos mémoires militantes : le tour de Romandie organisé dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du CMLK, il y a bien longtemps déjà.



Non-violence et besoins matériels, l'un des thèmes abordés durant le Tour de Romandie.
Illustration, K comme King, 1988

Le menu détaillé de cette promenade estivale se trouve dans le K comme King numéro 14 de septembre 1988 que chacun de vous a bien entendu conservé et qu'il vous est donc aisé de retrouver. Je l'ai moi-même relu – un peu grâce à la bibliothèque du CMLK je l'avoue, mais personne n'est parfait – pour y redécouvrir certains détails depuis longtemps effacés dans mes disques durs.

Voilà 15 ans que je n'ai plus gravi la Vue des Alpes à la force du jarret ; 15 ans aussi – à peu près – que j'ai quitté les rangs des actifs de la militance ; 15 ans de doutes qui finissent par grignoter les certitudes.

Il n'empêche que ces efforts physiques pour porter l'idée de la non-violence en Romandie ; ces efforts tout court pour la mettre en pratique au sein d'un groupe de militants qui en a bien eu besoin par moments ; ces instants magiques à partager avec l'extérieur nos convictions et expériences, tout cela a fait de cet événement une suite d'éclaircies dans un quotidien pas toujours très excitant. Rappelez-vous, le statut d'objecteur de conscience n'est pas encore reconnu ; une association tente un énième rapprochement pour donner un poids politique à cette démarche éminemment intime et personnelle ; le vote sur la suppression de l'armée se prépare et divise déjà les troupes.

Avec le recul, je revois ce tour à vélo comme une espèce de coup de folie qui fait croire un autre monde possible. Est-il vraiment possible ? En quel sens a-t-il changé ? Plus de justice ? L'humain au centre de nos préoccupations ? J'avoue ne pas trop savoir comment répondre à ces interrogations. Toujours est-il qu'il reste cette petite lumière dont parlait Gandhi. Petite, mais essentielle. Petite, mais lumière !

Encore faut-il savoir pédaler pour la maintenir allumée, de manière à ne pas avoir besoin, par exemple, d'alimentation nucléaire...

Philippe Clivaz, août 2003

«Ce Tour de Romandie nous a apporté une double satisfaction ; d'abord sur le plan personnel : l'expérience que nous avons vécue ensemble pendant quinze jours nous a permis de mettre en pratique notre non-violence non sans peine et d'apprendre à gérer les conflits d'une façon non-violente. Puis à un autre niveau, nous avons eu, je crois, la satisfaction d'avoir participé à un élan de paix ; et tous les espoirs sont permis à la fin de cet été qui a vu la fin de conflits de par le monde. Puisse-t-on espérer que d'autres ne viennent pas les remplacer !» - Christine Butet, 1988

Un étrange regard sur l'étranger

Le CMLK et l'Autre

L'exigence morale et le refus de toute passivité offrent l'espérance de construire un avenir délivré du besoin de supériorité. Une question de respect de la dignité humaine et de mobilisation.

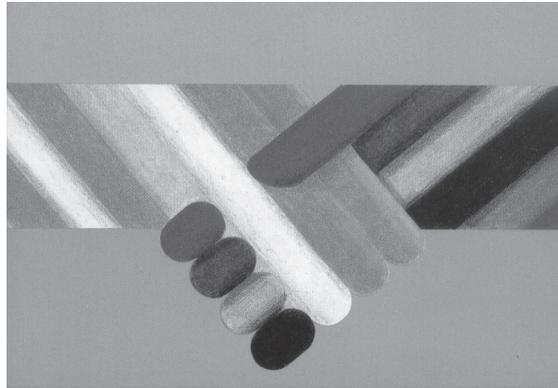
Le problème sous-jacent aux thèmes de l'asile, de l'apartheid et de l'immigration consiste en une part de racisme jamais montré comme tel. À chaque fois que la population suisse se trouve confrontée à une recrudescence des demandes d'asile, par exemple, ou à la mise en évidence de l'existence de personnes étrangères travaillant «au noir», autre exemple, c'est toujours par des arguments se réclamant du rationnel qu'elle exprime les limites de sa capacité d'intégration : pénurie en matière de logement, de places de travail, de ressources naturelles. «La barque est pleine», le sinistre slogan de la seconde guerre mondiale, demeure malheureusement un leitmotiv d'actualité.

À l'opposé, celles et ceux qui militent pour assouplir la politique d'asile ou les lois régissant l'immigration, pour reprendre les mêmes exemples, passent pour de doux naïfs. Or, poser le débat en de tels termes revient à occulter un des aspects les plus importants : une subtile distinction entre ceux «déjà là sur place» et les nouveaux venus dont les besoins ne sauraient être les mêmes puisqu'ils sont sujets de discussions parfois tendues, alors que les besoins des personnes «du cru» ne sont jamais même explicités. Il y aurait donc, ainsi, deux poids deux mesures, chose devant bien pouvoir se justifier d'une manière ou d'une autre. Et cette chose, justement, revient à distinguer entre un «nous» et un «eux». Étrange regard sur... l'étranger, personne à part, sans que l'on sache parfois en quoi, dont on relativise les droits.

Du mouvement anti-apartheid...

Ainsi, ce n'est peut-être pas un hasard que la série d'événements polémiques relatifs à l'étranger de ces dernières années ait pour élément premier le

mouvement anti-apartheid de 1989 et des années suivantes. Parce que l'apartheid revêt un double avantage pour tout Suisse soucieux de bonne moralité : ce régime politique n'est pas de la responsabilité directe de notre «beau pays» (même si de «mauvaises langues» tendent à insinuer



"Paix" de Elliot Krelöff.
Tiré de la collection de cartes-postales du CMLK.

que quelques banques...) et ne se cache pas de poser la différence entre deux groupes humains en termes de races. Justement, et les mouvements pacifistes dont le CMLK ne s'y sont pas trompés, dire d'une «race» qu'elle est inférieure représente, ni plus ni moins, une forme de violence implacable à tous ses ressortissants. Laisant le plus souvent le devant de la scène militante au CAAV (Comité anti-apartheid vaudois), le CMLK avait à l'époque opté pour une meilleure information sur la réalité sud-africaine, grâce à son bulletin d'alors, le *K comme King*. Le côté arbitraire des critères de distinction a, par exemple, été souligné dans le N° 31, reprenant le récit

d'une expérience menée par une enseignante américaine publié précédemment par le magazine *Diffusion*. Mais le *K comme King* comportait également des contributions originales sur ce sujet (par exemple, le texte d'Yvan Bourquard, sur la «fin de l'apartheid» dans le N° 45).

...à la réalité helvétique

Les années suivantes allaient voir le débat relatif à l'étranger se recentrer sur la réalité helvétique. Si le cheval de bataille principal, et pour cause, du *K comme King* demeurait la Loi sur le service civil, adoptée par le Conseil national le 17 mars 1995 et entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1996, le CMLK prit une part active aux campagnes tant du référendum contre l'arrêté fédéral du 22 juin 1990 sur la procédure d'asile que du référendum contre la loi fédérale du 18 mars 1994 sur les mesures de contraintes en matière de droits des étrangers.

Il serait fastidieux, ici, de tenter une recension des divers articles et autres publications du secrétariat et des membres actifs du CMLK de l'époque. Toujours au nom du respect dû à la dignité de la personne humaine, et de la forme de violence que représente toute atteinte à cette dignité, notre Centre n'a jamais manqué l'occasion de rappeler clairement sa position sur ces diverses questions.

Pour agir ou se faire entendre aujourd'hui

ACOR SOS Racisme
CP 328, 1000 Lausanne 9 - 021/311.80.57 ou
c/o CSP, 14 rue du Village-Suisse, CP 177, 1211 Genève 8
ligne verte SOS-racisme : 0800 55 44 43 gratuit.
www.sos-racisme.ch - info@sos-racisme.ch

C'était, peut-être, un discours plus axé sur des valeurs morales, éthiques, que sur des faits de l'empirie socio-économique, certes, mais c'était là le point de ralliement le plus évident, le plus unanimement reconnu par toutes celles et ceux qui donnaient de leur temps et de leur énergie à la «petite maison de l'Avenue de Béthusy» qui nous hébergeait alors. En parallèle à ce travail, l'équipe du CMLK apportait un soutien concret, sur le terrain, aux associations qui militaient activement, contre le racisme, l'exclusion, la restriction de la notion d'asile dans les lois fédérales. Ainsi, pour seul exemple, un membre du secrétariat fut présent lors de l'assemblée générale constitutive de l'Association romande contre le racisme (ACOR) et y accepta un mandat.

Quatorze ans après les heures de gloire du mouvement anti-apartheid romand, huit ans après la constitution de l'ACOR, tenter de dresser un bilan objectif nécessite de reconnaître un relatif échec : le droit des requérants d'asile à obtenir le statut de réfugié politique se réduit comme peau de chagrin, la politique fédérale en matière d'immigration se veut d'autant plus restrictive que l'étranger provient de loin... Alors que même des conseillers nationaux ont été reconnus employeurs de main-d'oeuvre clandestine.

Pourtant, les défenseurs des libertés démocratiques ne se résignent pas, car le racisme reste présent. C'est ainsi qu'il est désormais possible, par exemple, à toute personne victime d'actes ou de propos racistes de consulter une permanence téléphonique, pour trouver un lieu d'écoute, voire prendre des contacts en vue du dépôt d'une plainte. Cette permanence téléphonique n'aurait jamais vu le jour sans la mobilisation de militants anti-racisme. Ce n'est peut-être pas grand'chose, déplorent les esprits chagrins, mais cela témoigne de la légitimité de promouvoir une idée juste, parce que correspondant au souci du respect de la dignité humaine, par-delà les différences de couleur, de culture ou de religion, malgré le risque d'une défaite dans les isolements.

Jean Grin

Secrétaire du CMLK de 1994 à 1996

Mai 2003

La médiation de voisinage

Dès 1985, le CMLK s'intéresse à la médiation. En 1994 deux associations de médiation de quartier sont créées respectivement à Lausanne et Genève. Leur but est d'encourager toute personne à reprendre en main son propre conflit en rétablissant la communication.

Le CMLK commence à s'intéresser à la médiation avec la parution du livre de Dominique Felder, «Les Mutants Pacifiques», en 1985. La sociologue y faisait une étude des Community Boards de Californie qui proposaient, par l'intermédiaire de médiateurs, l'apprentissage de méthodes non-violentes de résolution des conflits. Le développement d'une dynamique communautaire était encouragé par le choix de médiateurs, dans le quartier même où se développait un centre de médiation. La médiation de voisinage est un levier passionnant de la non-violence, complémentaire aux autres «outils» que le CMLK connaissait et promouvait déjà – objection de conscience, formation et action non-violente.

Puis, Jacqueline Morineau (médiatrice pénale française) est venue à Genève et plusieurs membres actifs du CMLK ont participé à la formation qu'elle a animé. Michel Mégard du CMLK a également organisé une formation avec Barry Hart, directeur d'un Centre de médiation de voisinage aux USA. Enfin en 1991, Philippe Beck part en Australie où il participe aux Community Justice Centers, un réseau de centres de médiation, pour y étudier en détail leur fonctionnement.

En 1993, le CMLK, sous l'impulsion de Philippe Beck, décide d'étudier la faisabilité de structures de médiation de quartier en Suisse romande. Des travailleurs sociaux, des juristes, des policiers sont consultés et montrent leur intérêt. Des centres de loisirs de quartier sont ouverts à développer des structures sur le modèle des *Community Boards* californiennes et des «Boutiques de Droit» de Lyon, qui sont aussi basées sur cette approche.

En Suisse romande deux AsMéd voient le jour

Avec la création dans le courant de l'année 1994 des AsMéd-GE et AsMéd-VD (Associations pour la médiation de quartier), leur développement s'affranchit du CMLK, lequel continue néanmoins à s'y intéresser de près. En 1995 s'ouvre la permanence «InterMéd-Jonction» à Genève, puis au début 1996, ce sera au tour du quartier des Boveresses, à Lausanne, d'en accueillir une.

Durant ces dernières années l'AsMéd-VD a évolué. Sa permanence a été fermée en 2001 pour se voir gérée depuis le domicile des bénévoles à l'aide d'un bureau Internet. Ce nouveau fonctionnement décentralisé permet de couvrir tout le canton et ainsi de répondre aux demandes dépassant le cadre lausannois. L'abréviation AsMéd-VD renvoie désormais à l'Association Vaudoise pour la médiation de voisinage. Du côté de Genève, une nouvelle permanence s'est ouverte dans le quartier de Chêne-Bougeries (InterMéd-Chêne). Les deux AsMéd ont des échanges réguliers et travaillent sur les mêmes bases, tout en s'adaptant à la réalité de leur canton respectif.

Quelques adresses

- AsMéd-VD : CP 2, 1066 Epalinges, 0848-844-948

- AsMéd-GE :

InterMéd-Jonction, 3 rue du Village-Suisse, 1205 Genève. 022/321.11.55 ou *InterMéd-Chêne*, chemin de la Gradelle 41, 1224 Chêne-Bougeries. 022-349-5265, sinon 022/321.11.55.

Ces AsMéd sont des associations citoyennes, dans le sens où les membres actifs sont bénévoles et participent à la qualité de vie de la société. N'importe qui peut y devenir permanent-e ou médiateur/trice,

sa bonne exécution. Dans le cas contraire, d'autres propositions sont apportées. Une médiation est libre et volontaire de A à Z, les intéressés peuvent se retirer à tout moment sans explication.



Le groupe théâtral d'AsMéd-Vaud présente une séquence d'animation de rue lors du vernissage de l'exposition "Un poing c'est tout ?" créée par le CMLK - 10 mai 2000.

à condition de suivre une formation de base. Acquérir des outils est important, car répondre au téléphone c'est déjà faire de la médiation. Si les AsMéd ne sont pas des structures professionnelles, elles veillent néanmoins à être hautement crédibles.

L'objectif de ces AsMéd est de permettre à des personnes de rétablir une communication, de faire face au conflit, en cherchant une solution où chacun est gagnant. Cette démarche permet éventuellement d'éviter de faire appel à une décision d'ordre juridique.

Une médiation n'implique ni juge, ni arbitre, mais une tierce personne, un médiateur ou une médiatrice, qui aide les gens à reprendre en main leur propre conflit, en d'autres termes à «encourager l'adulte». Aucun conseil n'est donné, mais de l'empathie est prodiguée et un cadre sécuritaire apporté. Une médiation recourt essentiellement à la reformulation, où chaque partie s'écoute et se réécoute. Lorsqu'un accord est conclu une vérification est prévue afin de s'assurer de

Un regard du côté de l'AsMéd vaudoise

C'est en premier lieu pour des conflits liés au bruit ou au vandalisme qu'une personne recourt aux services de l'association. Françoise Légeret, bénévole de l'AsMéd-VD, regrette néanmoins que la population ne profite pas davantage des services proposés: «Les gens appellent trop tard, alors qu'il y a déjà eu injures et insultes et qu'ils ont presque déjà déménagé. Beaucoup de gens hésitent car ils ne connaissent personne qui ait déjà pratiqué une médiation. Ils pensent que cela ne marche pas». Toute personne, quels que soient sa nationalité ou son statut social, peut bénéficier d'une médiation. Des traducteurs peuvent être invités pour assurer une bonne compréhension mutuelle. L'identification entre les parties en conflit et les médiateurs est recherchée – que ce soit du point de vue du sexe, de l'âge, etc. – pour veiller à un certain équilibre entre les partenaires. Recourir à une médiation est possible dans le cadre privé mais également dans le cadre professionnel

– à condition toutefois qu'aucune connaissance juridique particulière ne soit nécessaire aux médiateurs.

Concrètement, après un premier contact, si la personne demanderesse estime judicieux de continuer la démarche, une approche sera effectuée auprès de l'autre partie en conflit. Si celle-ci souhaite également entreprendre une médiation, une rencontre avec l'aide de deux médiateurs est organisée, moyennant une mise de fonds. En premier lieu, un projet de résolution du conflit applicable pour les deux parties est élaboré. Généralement, deux séances de deux heures suffisent pour le définir. Pour vérifier le bon déroulement de la solution choisie, l'AsMéd prend contact avec les parties un mois après l'accord. Certaines demandes exigent un suivi soutenu, mais le plus souvent les situations se règlent par téléphone, certaines personnes se sentant comprises et la discussion permettant de prendre du recul.

La promotion de la médiation semble convaincante puisqu'à chaque mention dans les médias, l'association enregistre une hausse des demandes. Le souhait serait de sensibiliser davantage les régies immobilières et les personnes qui pourraient en amener d'autres à utiliser l'outil de médiation.

Marc Monney, mai 2003

Merci à Françoise Légeret, Philippe Beck, Michel Mégard et Christophe Peter.

A suivre...

Vous avez conservé des photos, vous souhaitez réagir à un article ou partager un témoignage, n'hésitez pas à nous les transmettre !

Dans le numéro de décembre paraîtra le «Cahier no 2 - spécial 35 ans du CMLK» portant sur le service civil, la formation à la résolution non-violente des conflits, la place des femmes au sein de l'association, l'exposition «Un poing c'est tout ?», la trajectoire de Michel Grenier.

L'engagement de Causes Communes Vaud en Croatie

Le CMLK a joué un rôle clé dans la création de Causes Communes Vaud en 1995. Une initiative citoyenne pour sortir la ville d'Osijek de son isolement.

En 1991, lorsque la Yougoslavie et la guerre éclatent, beaucoup de personnes en Suisse furent assaillies par un mélange de sentiments inattendus. Incompréhension, incrédulité, révolte, impuissance, tristesse, compassion: les espoirs de la fin de la Guerre froide s'estompaient devant la violence des récits et des images venant d'Europe de l'Est. Comment ce pays si proche, que certains ici avaient connu le temps de vacances au bord de la mer, par un voisin saisonnier ou un collègue de travail, pouvait-il disparaître dans des affres qui rappelaient des conflits d'un autre âge? Des conflits, bien au-delà des mouvements pacifistes, que l'on s'était promis de ne plus jamais revoir en Europe.

Une action citoyenne

De cette désillusion, et des piétinements diplomatiques, sont nées des initiatives citoyennes, dont Causes Communes. Causes, parce que l'on se sentait proches; communes, parce que les communes – chez nous, comme en ex-Yougoslavie – sont des structures proches des citoyennes et citoyens, des ensembles politiques accessibles, où la démocratie, locale, prend tout son sens. Et parce que derrière le fracas médiatique – relayant plus les destructions que les engagements constructifs –, bien des communes des Balkans voulaient résister à la guerre, dans le respect des origines diverses de leurs habitants. Ce sont ces communes qu'il fallait soutenir, rompre leur isolement, avant qu'elles ne glissent à leur tour dans le chaos meurtrier.

Sur le modèle de l'Opération Villages roumains et sous l'impulsion du Forum Civique Européen, une petite structure



Le pont sur la Drava à Osijek réouvert après la guerre de 1991-1995. Pour Causes Communes, un symbole de réconciliation.

se crée en 1993 autour de Jacques Stadelmann, le maire de Delémont: Causes Communes Suisse (CCS). Bientôt une quinzaine de comités régionaux voient le jour dans notre pays et servent de cadre aux partenariats entre communes suisses et communes des divers pays ex-yougoslaves. Dans un premier temps, on apporte de l'aide humanitaire, scolaire, etc., mais on ramène aussi des impressions, des articles que l'on publie en Suisse et surtout des amitiés qui, au fil des voyages, deviendront le meilleur vecteur de la «démocratie locale»: autour d'une fondue ou d'un plat de cevapcici, on apprend comment fonctionnent les communautés ex-yougoslaves et l'on explique le fonctionnement des institutions suisses, parfois intéressantes pour gérer les conflits. Des projets se dessinent, qui peu à peu passent de l'aide d'urgence au soutien à long terme, basé sur une relation de confiance.

L'expérience vaudoise

En 1995, un tel groupement se forme à Lausanne, d'abord autour de quelques étudiants, puis de représentants de partis politiques de toutes tendances, d'ONG et de citoyennes et citoyens concernés de plusieurs communes vaudoises réunies dans le comité «Causes Communes Vaud» (CCV), qui se propose de soutenir la ville d'Osijek (120'000 habitants) en Croatie, à 30 km de Vukovar et non loin des frontières hongroises, serbes et bosniaques. Cette commune présente les critères d'engagement de CCS: volonté de vie commune entre diverses populations, oppositions aux différents nationalismes, refus de la guerre malgré les destructions,

le chômage, les réfugiés qu'elle accueille et l'exode de sa propre population.

Bientôt la Ville de Lausanne, ayant soutenu le projet dès les premières heures, décide d'établir son propre partenariat avec la municipalité d'Osijek, ce qui donne lieu à plusieurs visites officielles entre les deux cités.

L'apport décisif du CMLK

Le CMLK a joué un rôle crucial dans le lancement de CCV: certes l'idée était là et les gens motivés aussi, mais il fallait structurer ces volontés, établir des contacts en Suisse et en Croatie, définir des buts précis et s'organiser pour les réaliser. D'autant plus difficile que le comité était formé de bénévoles, ayant déjà une autre activité. Béatrice Crabbé-Béguin, notamment, mit à disposition ses idées, son temps et son expérience dans cette phase

décisive. L'infrastructure du CMLK et un pourcentage de travail étaient proposés à CCV dans sa période de démarrage, son journal *K comme King* relayant les activités du comité.

Celles-ci se sont notamment orientées sur les activités de jeunes (soutien à un orphelinat, camps pour jeunes d'ici et de là-bas, en Suisse et en Croatie) et l'encouragement aux projets écologiques (parc naturel de «Kopacki Rit» sur le Danube, au Nord d'Osijek, promotion du compostage, etc.). Elles se sont faites avec des partenaires locaux: la Ville d'Osijek, celle, proche, de Bilje, le Centre pour la Paix d'Osijek et celui de Vukovar, l'association écologiste «Biopa», et bien d'autres, mais avant tout l'Agence de la Démocratie Locale (ADL), plate-forme de rencontre et de formation pour élus locaux et d'Europe occidentale, initiée par le Conseil de l'Europe, et soutenue par le Département fédéral des Affaires étrangères.

Actuellement CCV entend renforcer ses activités «jeunes» et «vertes», notamment en apportant un soutien aux jeunes d'Osijek souhaitant sortir leur région de son isolement tout en protégeant ses merveilleuses richesses. Et pour cela, nous restons bien entendu ouverts à toute collaboration.

*Olivier Haener, membre de CCV
Septembre 2003*

Pour plus d'informations

- www.ggs-ccs.ch : Causes Communes Suisse
- Ville d'Osijek : www.osijek.hr
- Ville de Lausanne : www.lausanne.ch
- Ville de Bilje : www.bilie.hr
- Sur la situation en Croatie : Le Courrier des Balkans, www.balkans.eu.org

Contacts

Causes Communes Vaud : Mmes Cécile Streckeis, Lussy-sur-Morges et Irène Gardiol, Pully, co-présidentes



Recette du Cake Tyrolien de Madame Rinsoz

Voici enfin la fameuse recette du cake de Madame Rinsoz. Un vrai plaisir lorsqu'il était question de mettre sous pli le *K comme King* dans les années 80, début des années 90...

125 gr. de margarine	à travailler en mousse
4 jaunes d'œufs	
1 pincée de sel	
200 gr. de sucre	mélanger
200 gr. de noisettes moulues	ajouter
50 gr. de noisettes hachées	
120 gr. de farine	
1/2 paquet de poudre à lever	
150 gr. de chocolat crémant	couper en dés, ajouter
4 blancs d'œufs	fouetter en neige ferme incorporer

Verser dans un moule à cake (25-28 cm de long) bien graissé et fariné.

Cuisson : 60-70 minutes à four moyen (180°).

Le Larzac, un symbole de la non-violence

Le rassemblement Larzac 2003, initié par les mouvements larzaciens et aveyronnais, a permis de faire le lien entre les luttes que vivent les citoyens au sein de leur entreprise, leur village, leur campagne, leur école et la lutte contre la mondialisation économique-libérale conduite par l'OMC.

Ce rassemblement devait fêter les 30 ans du premier rassemblement d'août 1973 sur le Larzac, organisé par les Paysans et les «Paysans Travailleurs», un syndicat de gauche animé par Bernard Lambert. Après une longue histoire, le syndicat «Paysans Travailleurs» est devenu «la Confédération paysanne» qui, ces dernières années en plusieurs départements a menacé très fortement l'hégémonie de la FNSEA, le «syndicat unique» qui a toujours soutenu les gouvernements de droite.

En 1973, le rassemblement organisé sur le Larzac avait attiré quelque 60 000 personnes. Encouragés par ce succès, les Paysans ont organisé l'année suivante la «fête de la moisson» qui attira environ 100 000 personnes. Le produit d'une moisson collective avait été

versé aux paysans du Sahel. Il y a eu aussi en 1977 un «rassemblement des luttes» et une occupation symbolique du camp militaire par 50 000 personnes, enfin en 1981 «la fête de la victoire». En 1983 le rassemblement «pour le gel nucléaire» (contre les euro-missiles) avait rassemblé la gauche «pacifiste». Le Larzac, par son «aura», restait un symbole !

Car la résistance des Paysans du Larzac contre le camp militaire s'est soldée par une réussite totale après l'élection de F. Mitterrand à la présidence de la République en 1981. Si elle a pu durer 10 ans, c'est grâce au choix de l'action non-violente : nombreuses installations illégales d'agriculteurs, squatts de fermes acquises par l'armée, nombreuses actions de désobéissance civile populaire, brebis sous la Tour Eiffel, marche de 710 km jusqu'à Paris etc. La solidarité internationale qui s'est manifestée autour du Larzac a été

transformée, après la victoire, en solidarité partant du Larzac pour les causes kanak, tahitienne, palestinienne et tant d'autres : le Larzac est ainsi devenu un haut lieu de la résistance des Paysans contre l'exploitation de la terre à d'autres fins que l'ali-



mentation des humains. Quand pendant l'été 1999 le MacDonald de Millau a été démonté symboliquement pour protester contre la taxation du Roquefort par l'OMC (en rétorsion du refus européen d'importer du veau aux hormones), tout était dit : même un produit comme le Roquefort qui fait vivre tant d'agriculteurs sur le Larzac et l'Aveyron devenait un enjeu de la «globalisation» .

Que reste-t-il aujourd'hui de ce gigantesque rassemblement de 200 à 300 000 personnes ?

Il y a les aspects ambigus liés au «gigantisme» de cette rencontre (consommation de milliers de bouteilles d'eau en plastic, bouchons monstres de milliers de voitures, beaucoup de participants plus attirés par les chanteurs (Manu Chao) que par les forums.

Il y a les aspects plus forts : ça a été pour beaucoup de personnes un moment de rencontres, de découvertes sans doute pour les plus jeunes. Il y a eu un esprit d'imagination pour tout ce qui était de la gestion des déchets. Et enfin, malgré tant de monde et l'absence de canalisation de la circulation par les pouvoirs publics, on n'a pu dénoncer aucun accident grave. L'investissement réalisé par des centaines de bénévoles a été la condition de toutes ces réussites !

Mais que reste-t-il de tout cela ? Chaque organisation est repartie dans son coin : peut-être des liens ont-ils été tissés au niveau local. Mais rien de nouveau n'a émergé de ces rencontres au niveau national. Il ne reste rien sur le terrain : les rassemblements Larzac servaient à rappeler aux Pouvoirs Publics que les Paysans étaient toujours là et

bien soutenus par des militants ragailleurs.

Avec du recul, d'ici 10 ou 20 ans, on dira peut-être que ce rassemblement a permis à de nouvelles initiatives de germer. Sans doute, situera-t-on à ce moment-là la naissance du mouvement «Faucheurs volontaires» qui est intervenu massivement le 25 juillet 2004 dans le Tarn contre une parcelle de plants d'OGM.

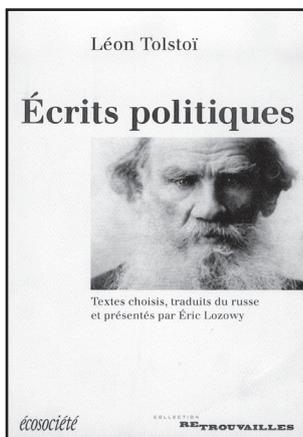
Hervé Ott

Pour en savoir plus sur l'histoire de cette lutte et le Larzac aujourd'hui, consulter le site «www.larzac.org» et sur le site «monde-solidaire.org» on pourra lire une analyse de ce rassemblement par les organisateurs.

Nouveautés à notre service de prêt

▼ Ecrits politiques

Léon Tolstoï : Textes choisis, traduits du russe et présentés par Eric Lozowy, Ed. Ecosociété, 2003, 161 p. (Cote 320.5 TOL)



Voici un ouvrage qui tombe à pic pour combler un vrai manque sur Tolstoï. Depuis plus d'un siècle, ses écrits philosophiques et politiques n'ont en effet pratiquement pas été réédités en langue française. Un universitaire de Montréal, Eric Lozowy, a pris l'initiative de traduire du russe plusieurs des

essais du génie littéraire russe qui fut le maître à penser de Gandhi. Durant les trente dernières années de sa vie, Tolstoï n'a eu de cesse de pourfendre la violence des Etats et des armées et de dénoncer la trahison des Eglises qui cautionnaient la peine de mort et les guerres. Ces textes, parfois répétitifs, ne s'embarrassaient pas trop de subtilités rhétoriques et allaient à l'essentiel. Ce recueil donne un bel aperçu du Tolstoï « anarchiste et non-violent » qui fut une vraie conscience de son époque, mais solitaire et sans relais politique. On regrettera cependant qu'Eric Lozowy, dans sa belle et longue introduction, ne prenne pas le temps de discuter la fameuse expression « non résistance au mal par la violence », chère à Tolstoï,

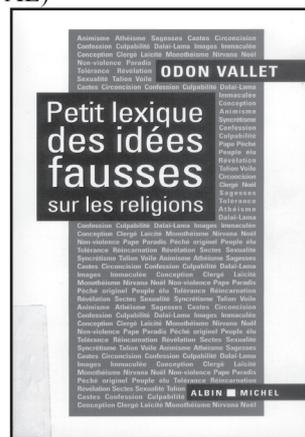
et qui a suscité pas mal d'incompréhensions et de malentendus à son époque. La lecture des textes de Tolstoï sans un brin d'explication sur le sens de cette expression ne peut donc être totalement satisfaisante. Malgré tout, le choix réalisé parmi l'abondante production écrite de Tolstoï est judicieux. Particulièrement le « memento du soldat » absolument introuvable et jamais réédité depuis cent ans. Ce texte, au regard de l'actualité de nos guerres, garde malheureusement toute sa force subversive et sa pertinence.

Alain Refalo

▼ Petit lexique des guerres de religion

Odon Vallet, Ed. Albin Michel, coll. Spiritualités, 2004, 156 p. (Cote 290 VAL)

Du même auteur dans la même collection : *Petit lexique des idées fausses sur les religions*, 2002, 277 p. (Cote 290 VAL)



Ces deux livres présentent des réflexions autour de termes présentés alphabétiquement. La non-violence fait dans chaque ouvrage l'objet d'un article. Les thèmes les plus divers sont abordés et les liens les plus étonnants sont proposés, à travers les siècles et les continents.

Le bouddhisme est-il une religion pacifiste ? L'Exode : expulsion ou évasion ? Suisse : la foi n'est pas neutre. Les hindous sont-ils végétariens ? Calvin : la dictature de l'instruction.

Une multitude d'informations diverses qui questionnent et qui incitent à en savoir plus. Stimulant.

Michel Mégard

Nous avons reçu

▼ *Les valeurs : savoir et éducation à l'école : actes du colloque organisé à l'IUFM de Lorraine*, mai 2002, sous la dir. de Eirick Prairat et Bernard Andrieu, Presses universitaires de Nancy, 2003, 152 p. (Cote 171 PRA)

▼ *L'échec, une chance : Quand nos projets de vie s'effondrent*, Anselm Grün, Ramona Robben, Desclée de Brouwer, 2004, 133 p. (Cote 248.8 GRU)

▼ *La violence*, Michel Wiewiorka, Bal-land, 2004, 328 p. (Cote 301.633 WIE)

▼ *Promouvoir la paix*, Université de paix, Ed. de Boeck Université, 2004, 192 p. (Cote 327.17 PRO)

▼ *Greenpeace : Controverses autour d'une ONG qui dérange*, Pierre Auger, Jean-Luc Ferrante, La Plage, 2004, 165 p. (Cote 322.6 AUG)

▼ *Osons la paix : 1957-1982, 25 ans de combat*, Science et Service, 1983, 96 p. (Cote 301.444.2 OSO) — ATD-Quart Monde

▼ *Messages de vie du couloir de la mort*, Roger W. McGowen, collab. Pierre Pradervand ; préf. Christiane Singer, Ed. Jouvence, 2003, 222 p. (Cote 365 MAC)

▼ *Trésors d'humanité : Itinéraire d'un témoin solidaire*, André Jacques, Cerf, 2004, 206 p. (Cote 920 JAC JAC)

▼ *Genève ville de paix : De la Conférence de 1954 sur l'Indochine à la coopération internationale*, Guy Mettant, Slatkine, 2004, 268+64 p. (Cote 949.4 MET)

▼ *Dem Rad in die Speichen fallen : Stimmen von FriedensnobelpreisträgerInnen und das Österreichische Netzwerk für eine Kultur des Friedens und der Gewaltfreiheit : Ein Arbeitsbuch*, Pete Hämmerle, Thomas Roithner (Hrsg.), Verlag Roithner, 2003, 363 p. (Cote 327.172 HAE)

▼ *Männerkrieg und Frauenfrieden : Geschlechterdimensionen in kriegerischen Konflikten*, Promedia, 2003, 207 p. (Cote 305 MAN)

Revue

▼ *L'arme nucléaire : Totem et tabou*, Alternatives non violentes, 2004, 57 p. (Cote 358.39 ARM)

Autres acquisitions

▼ *Droit du service civil*, Chancellerie fédérale, 2004 (Cote 343 SUI)

▼ *Panzerknacker : Soldatenzeitung der Gruppe für eine Schweiz ohne Armee*, GSoA, 2004, 8 p. (Cote BR 1949)

▼ *Anticorps d'armée : Infos du GSsA pour les jeunes défenseurs de la Patrie*, 2004, 16 p. (Cote BR 1950)

▼ *Business & Peace - Wirtschaft und Frieden*, Redaktion friZ, 2004, P. 9-25 (Cote BR 1951)

Vidéo

▼ *L'objecteur : Portrait de Jean Van Lierde*, Un film de Hugues Le Paige, RTBF, [1998], 58 minutes, couleur Béta-

cam Digital VO française Mono (Cote K.V.058)

Posters

▼ 13 affiches d'étudiants de l'Ecole romande d'art et de communication (ERACOM) à partir d'un choix de citations, 2004, 13 posters 79x113 cm (Cote PO.0.ERA/R)

▼ 15 affiches d'étudiants de l'Ecole romande d'art et de communication (ERACOM) à partir d'un choix de citations, 2004, 15 posters 42x28.5 cm (Cote PO.3.ERA)

Dons

▼ *Délégitimer la violence*, Jean-Marie Muller, Centre de ressources sur la non-

violence de Midi-Pyrénées, 2004, 41 p. (Cote 301.633 MUL)

▼ *Du bon usage des crises*, Christiane Singer, Albin Michel, 1996, 145 p. (Cote 120 SIN) — Excellent !

▼ *Le Lion Léopold*, Reiner Kunze ; trad. Mireille Gansel ; ill. Agnès Mosnier, GRAD, 2002, 47 p. (Cote 370.114 KUN)

▼ *War Peace and Religion - Religion, guerre et paix : Senegal, Guatemala, Angola*, Faculté de théologie, 2003, 160 p. (Cote 261.873 WAR)

▼ *L'utopie du monde nouveau*, Tullio Vinay ; préf. Claude Richard-Molard. Riesi aujourd'hui / Claudine Castelnaud, IMPROCEP éditions, 1988, 253 p. (Cote 261.7 VIN)

Une bonne idée pour la rentrée scolaire !!!

*Devenir son propre médiateur. Se connaître, communiquer, transformer les conflits*¹.

Ce livre propose un programme éducatif de développement socio-affectif et d'amélioration de climat de la classe et de l'école ; il s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans. Ce programme a fait l'objet d'une recherche-action menée par la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education de l'Université Libre de Bruxelles en collaboration avec l'Association « Le Souffle ». D'ailleurs, le livre de Jeanne Gerber, animatrice au Souffle, paru en 2000 sous le titre « Pour une éducation à la non-violence » (également disponible au CMLK) a inspiré le présent ouvrage.

Ce programme invite à un **réaménagement des relations** entre élèves, mais aussi des relations enseignants-élèves comme des enseignants entre eux, dans une perspective de prévention de la violence. Il se découpe en onze thématiques : allant de « Moi, se connaître soi-même » à « De la loi du plus fort à la coopération », en passant par la communication.

Chaque séance est organisée de la même manière : pour commencer sont énoncés l'idée clé et les objectifs à atteindre, puis un travail corporel, cognitif et socio-affectif sont proposés, pour terminer avec un temps « d'intégration ». Pour faciliter la tâche de l'utilisateur, le matériel didactique est également annexé.

Les outils pédagogiques utilisés sont, d'une part, des exercices utilisant le mouvement du corps en ce qui concerne « l'approche corporelle » (jeux de mimes, exercice respiratoire...) et d'autre part,

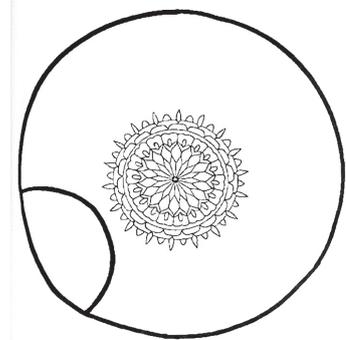
des jeux de rôles sur la base d'un feuilleton « Sophie et Ali », des histoires, des activités individuelles, à deux ou en plénière, des brainstormings, des chansons sont proposés pour la partie « cognitive ». Les « Cercle de Paroles » sont l'unique activité utilisée dans la partie « Approche socio-affective ».

Ce livre, facile d'accès et d'utilisation, offre un programme construit et préparé, nécessitant à l'enseignant peu de préparation si ce n'est une compréhension et une intégration des thématiques abordées, aspect fondamental dans la réussite d'un tel

projet. D'ailleurs l'auteure le soulève dans l'introduction : « L'animateur s'efforcera de **témoigner des valeurs et des attitudes proposées** par le programme... ». De même, elle ajoute que « l'efficacité du programme dépend de l'esprit de celui le met en pratique » tout en précisant que « l'amélioration attendue des compétences sociales des enfants ne se révèle pas dès la première année d'installation du programme dans les classes ».

Frédérique Rebetz

¹ De Joëlle Timmermans-Delwart, Ed. Chronique sociale, 2004, 160 p. (Cote 370.114 TIM)



Une boussole des émotions à colorier pour

Prochaines formations

▼ Les émotions dans les conflits

9 octobre 2004

Lorsque montent en nous certaines émotions, nous nous sentons submergés, paralysés, et la communication se brouille, aussi bien avec soi-même qu'avec autrui.

Nous verrons ensemble quel rôle ces émotions peuvent jouer dans la résolution d'un conflit. Comment les comprendre ? Comment les exprimer ? Comment les vivre ?

Avec Tania Allenbach et Fernand Veuthey

▼ Mes attitudes face au conflit

5 novembre ou 6 novembre 2004

Chacun-e de nous a sa ou ses manières propres de réagir en cas de conflit, en fonction de son histoire, de son caractère, etc. Cette journée aidera à déterminer ces «habitudes», à vérifier si (et quand) elles sont adaptées, et à exercer des «attitudes de rechange» pour le cas où elles ne le sont pas.

Avec Chantal Furrer Rey et Rolf Keller

▼ Nouveau

Sortir des jeux de manipulation

20 novembre 2004

Des jeux de pouvoir et de manipulation s'installent parfois dans nos relations privées ou professionnelles : nous nous sentons sous l'emprise de l'autre, ou coincé-e-s dans un rôle de bourreau, de victime ou de sauveur. Nous chercherons à repérer ces mécanismes et à les désamorcer à partir d'attitudes assertives et non-violentes. Réservé à des participant-e-s ayant déjà suivi au minimum deux autres modules à la résolution non-violente des conflits

Avec Frédérique Rebetez et Marco Allenbach

▼ Conflits de culture

11 décembre 2004

Ici ou ailleurs, la rencontre avec des personnes provenant d'une autre culture ou défendant d'autres valeurs peut apporter une grande richesse. Elle peut aussi provoquer certains conflits, au niveau professionnel comme dans la vie privée. Comment faire pour rester soi-même et respecter l'autre dans sa différence ?

Avec Lucienne Erb et Marco Allenbach

Co-ordination PBI, MIR, CMLK

Inscription : Lucienne Erb 022/345.98.73 (vendredi matin) ou www.cmlk.ch

Quatrième rencontre, organisée par le CMLK, pour parler ensemble de non-violence

Michel Froidevaux,
secrétaire du CMLK dans les années 70,
fondateur de la Galerie et des Editions
Humus, partagera ses réflexions
et son expérience

Le mercredi 10 novembre, à 19h00
Rue de Genève 52, Lausanne

Mercredi 27 octobre

Bienvenue à notre apéritif annuel !

Un clin d'oeil pour remercier nos membres actifs et actives. Ouvert à tout le monde.

▼ Soldats américains en Allemagne

Il existe en Allemagne un *Réseau de Conseil aux Militaires (Military Counselling Network - MCN)* avec deux collaborateurs bénévoles du *Comité mennonite allemand pour la paix*.

La présence militaire US en Allemagne, ce sont 7'000 soldats et soldates et 89'000 membres de leurs familles. Ce sont surtout des bases arrières pour les engagements au Proche-Orient : les soldats blessés en Irak sont soignés dans le plus grand hôpital US d'Europe de l'Ouest, à Landstuhl.

Pendant la Seconde Guerre du Golfe, plus de cent soldats et soldates basés en Allemagne ont refusé d'aller se battre. Quelques cas d'objection de conscience ont été reconnus. Mais pour la plupart cela signifie des poursuites pénales militaires. La procédure étant longue et sans effet suspensif. Aujourd'hui, il y a des objecteurs qui se trouvent engagés de force sur le terrain. Ceci malgré le risque que cela représente pour l'armée, ce qui montrerait à quel point ils manquent d'hommes.

Le MCN a répondu à une septantaine de demandes depuis le début de la guerre en Irak. Ces demandes ont augmenté fortement depuis l'arrêt officiel de la guerre.

Les jeunes se sont engagés pour avoir un emploi et une formation, pas pour aller se battre et risquer leur vie. Ils n'ont jamais entendu parler d'objection de conscience et de leurs droits à ce sujet. La plupart ont peur de mourir et ne désirent pas quitter l'armée : c'est très mal vu d'être objecteur, très peu patriotique ! Les objecteurs convaincus sont donc rares.

Tiré de Ohne Rüstung Leben, 3/2004 - voir : www.mc-network.de